

CONSACRÉE À LA MÉCANISATION  
AGRICOLE

**Le président  
Tebboune  
préside une  
réunion**

P 24

# Le Courier d'Algérie

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro

Mardi 20 janvier 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6652 - 22<sup>e</sup> année

## LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT LE MINISTRE SAOUDIEN DE L'INTÉRIEUR

# Alger et Riyad enchaînent les rendez-vous

LIRE EN PAGE 3

Ph : DR



**MORT SUSPECTE DE MOHAMED SOUMARÉ  
ET AUDRY IBOHN NJOH**

## La main de la DGST et de l'USFP



P 5

**L'ÉDITO**

**Q**ui sème le vent, récolte la tempête ! Le Maroc, qui a accueilli la 35e coupe d'Afrique des nations, apprend le sens de ce proverbe à ses dépens. Les observateurs et les spécialistes du football partagent le même avis : c'est la plus contestée et la plus controversée compétition footballistique jamais organisée. Le qualificatif n'est pas exagéré. Les scandales d'arbitrage en série qui ont émaillé toutes les rencontres opposant le Maroc à ses adversaires sont vérifiés et documentés. Ce sont donc des faits incontestables. Le monde entier en général et la planète footballistique en particulier en sont témoins. Et scandales en cascade riment forcément avec corruption. Les images en direct transmises par les chaînes de télévision et celles répondues sur les réseaux sociaux sont éloquentes à ce titre. Le recours à la provocation, à la triche et à la corruption, comme moyens utilisés par le Maroc pour se faire accrocher la deuxième étoile tant rêvée depuis un demi-siècle, a été systématique. Pire, lorsque ces moyens illégaux dépassent une simple

## Bonjour les dégâts

transgression des règles du jeu concernant une compétition où les valeurs du fair-play et de la morale sportives doivent prévaloir. L'édition marocaine de la CAN est entachée par le scandale de la mort survenue dans des circonstances troubles et obscures - d'un journaliste malien et d'un employé d'un prestataire de la téléphonie mobile camerounais. Comme tous les scandales déjà en chaîne n'ont pas été de trop pour un régime marocain qui a misé sur le titre africain pour faire taire et étouffer la colère populaire de plus en plus grandissante et menaçante pour la survie du trône. Et si, justement, et au final, tout ce grabuge autour de la CAN au Maroc n'était qu'un écran de fumée pour cacher la

guerre de succession qui fait rage dans le palais royal ? Ni les scandales d'arbitrage sur fond d'une corruption - dont il conviendrait de dévoiler les tenants et les aboutissants - et ni même la mort suspecte d'hommes n'ont réussi à faire taire le conflit larvé opposant les clans de Mohammed VI et de son fils héritier d'un côté, et de son frère candidat à la succession moulay Rachid de l'autre. Non seulement le plan du Makhzen n'a pas fonctionné, mais il a produit l'effet contraire. Ce qui était jadis des rivalités et des luttes d'influence qui se sont déroulées dans les secrets bien gardés du palais, se sont invitées sur le terrain de la CAN. Devant le monde entier où l'on a assisté, par exemple, à la présence et en séquences distinctes, du fils et du frère d'un roi qui n'a donné aucun signe de vie depuis le début de cette CAN jusqu'à sa fin. L'histoire reviendra que même avec des millions de dollars de corruption, le Maroc n'a pas décroché un deuxième sacre africain. Une bien triste fin pour le pays d'accueil de la CAN la plus honteuse de l'histoire. Le Makhzen n'a plus désormais, entre les mains, de quoi faire taire un peuple de plus en plus remonté contre le palais.

Farid Guellil

**CAN-2025/ENTRE GLOIRE,  
CHAOS ET SOUPÇONS**



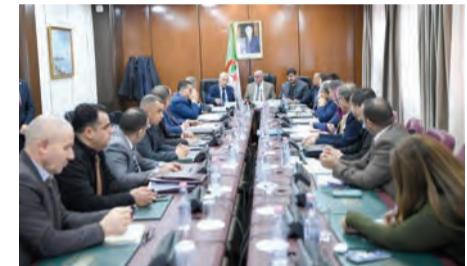
## Le Sénégal roi d'Afrique

P 11

► QUAND LA CAN DÉRAPE AU MAROC  
Dieu rend justice

P 12

PROJET DE LOI SUR LES PARTIS



**Pour une pratique  
politique  
encadrée  
et crédible**

P 2

**TEXTE DE LOI CRIMINALISANT  
LA COLONISATION FRANÇAISE  
EN ALGÉRIE**

**Le Conseil  
de la nation  
entame le débat**

P 3

**LANCER DE LA CARTE  
ÉLECTRONIQUE POUR  
LES NON-ASSURÉS**

**Le caractère  
social de l'État  
ancré**

P 4

HIPPODROME KAÏD AHMED DE TIARET,  
CET APRÈS-MIDI À 15H30

**Vers un duel  
Initial-  
Moumaouil  
El Mesk**

P 21

LES COURSES EN DIRECT

PROJET DE LOI SUR LES PARTIS

# Un texte pour une pratique politique encadrée et crédible

Présentant le projet de loi devant la Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a affirmé que ce texte vise à réorganiser l'activité politique sur des bases constitutionnelles, juridiques et institutionnelles solides.

**L'**objectif selon lui est de faire des partis politiques un pilier essentiel dans la construction d'institutions fortes et crédibles, garantes de l'État de droit et de la stabilité nationale. Rappelant à ce propos que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a veillé à ouvrir un large champ de concertation, associant partis politiques, universitaires et juristes, afin d'aboutir à un cadre juridique clair et cohérent. Ce cadre permettra aux formations politiques d'exercer leurs activités dans le respect de règles fondées sur la transparence, la reddition de



comptes, le pluralisme et la concurrence politique loyale.

## UN CADRE JURIDIQUE ÉLARGI, ASSORTI D'OBLIGATIONS STRICTES

Composé de 97 articles répartis en 07 chapitres, le projet de loi garantit aux partis politiques un champ d'action élargi, leur assurant une participation effective à la vie politique nationale.

Il leur reconnaît des moyens d'organisation et d'expression, ainsi que le droit de contester les décisions administratives

devant la justice. En contrepartie, les partis sont tenus de respecter la Constitution, les valeurs et l'identité de la société algérienne, ainsi que les fondements de l'État, notamment en matière de souveraineté, de défense et de sécurité nationales.

Le texte interdit toute activité fondée sur des considérations religieuses, régionales ou raciales, de même que toute relation de dépendance à l'égard d'intérêts ou de parties étrangères. Il consacre également les principes de probité,

de démocratie interne et d'alternance dans la gestion et le fonctionnement des partis.

## LUTTE CONTRE LE NOMADISME POLITIQUE ET RENFORCEMENT DE LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE

Le projet de loi introduit des sanctions juridiques destinées à mettre un terme au phénomène du nomadisme politique. Ainsi, tout élu changeant d'appartenance politique perd automatiquement son mandat électif et est radié définitivement de son parti d'origine. Le texte prévoit également de nouvelles conditions pour la création et l'agrément des partis, tout en autorisant la formation de coalitions dans un cadre juridique strict. En matière de financement, le projet consacre le principe de transparence à travers l'interdiction du financement étranger, l'obligation de déclarer les dons, le contrôle des comptes et la présentation annuelle d'un rapport financier.

Il prévoit enfin la dissolution des partis ne participant pas à deux échéances électorales successives, afin de renforcer le rôle des formations politiques actives dans l'encadrement de la société et la formation d'élites politiques qualifiées.

Sarah O.

## ACCÈS À LA FORMATION POUR L'OBTENTION DU CAPA Les inscriptions débutent le 1<sup>er</sup> février 2026

Le ministère de la Justice a annoncé l'ouverture du concours d'accès à la formation en vue de l'obtention du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), dont les inscriptions débuteront à compter du 1<sup>er</sup> février prochain. La participation à ce concours est ouverte à toute personne souhaitant accéder à la profession d'avocat et remplissant les conditions requises, a précisé la même source. La période des préinscriptions s'étendra du 1<sup>er</sup> au 12 février prochain et s'effectuera via le site officiel du ministère de la Justice : <https://concours.mjustice.dz>. Les dossiers de candidature doivent être déposés durant la période allant du 15 février au 5 mars, au niveau des facultés de droit suivantes : Batna 1, Béjaïa, Biskra, Blida 2, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger 1, Sétif 2, Sidi Bel Abbès, Annaba, Constantine 1, M'Sila, Ouargla, Oran et Bordj Bou Arreridj, selon la même source. Les candidats pourront également

déposer leurs dossiers au niveau des annexes ouvertes dans les facultés suivantes : Adrar, Tamanrasset, Illizi, Béchar, Tindouf, Tiaret et Ghadaïa.

## LES CONDITIONS FIXÉES

S'agissant des conditions de participation, le candidat au concours doit être de nationalité algérienne, être titulaire au minimum d'une licence en droit ou d'un diplôme universitaire étranger reconnu équivalent, jouir de ses droits civils et politiques, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pour des faits portant atteinte à l'honneur et aux bonnes mœurs, et justifier d'un état de santé physique et mentale compatible avec l'exercice de la profession, note le communiqué. Le dossier d'inscription comprend une demande écrite signée par le candidat, une copie du diplôme de licence en droit ou d'un diplôme universitaire étranger reconnu équivalent, une copie de la carte nationale d'iden-

tité, une photo d'identité récente, ainsi que le reçu de paiement des droits d'inscription. Le concours comporte des épreuves écrites d'admissibilité et une épreuve orale d'admission définitive. Les épreuves écrites d'admissibilité se dérouleront les 11 et 12 avril prochains.

L'épreuve orale d'admission définitive aura lieu vingt (20) jours après la date de l'annonce des résultats des épreuves écrites, a précisé la même source. Les épreuves écrites d'admissibilité porteront sur les matières suivantes : le code civil, le code de procédure civile et administrative, le code pénal ou de procédure pénale, le code de commerce, ainsi qu'une épreuve en langue française ou anglaise. « L'épreuve orale d'admission définitive consistera en un entretien avec le jury portant sur la culture juridique générale et la capacité d'expression dans l'une des matières précitées », selon le communiqué.

Ania N.

S. O.

HOCINE AÏT AHMED

## Un héritage révolutionnaire et démocratique revisité

Des universitaires et chercheurs spécialisés en histoire et en sciences sociales ont revisité le parcours militant et l'héritage intellectuel du défunt moudjahid Hocine Aït Ahmed, figure majeure du mouvement national et de la pensée politique algérienne. À travers des analyses croisées, les universitaires ont mis en exergue la richesse d'un engagement qui s'est déployé de la lutte contre le colonialisme jusqu'au combat pour la démocratie, faisant d'Aït Ahmed une personnalité d'exception ayant durablement marqué l'histoire de l'Algérie. À ce fait, l'historien français Gilles Manceron a évoqué l'action politique et diplomatique de Hocine Aït Ahmed en faveur de l'internationalisation de la cause algérienne durant la Guerre de libération nationale, soulignant que le défunt était «un homme de terrain et de culture, et un modèle de lutte qui a défendu la liberté et la démocratie tout au long de sa vie». Hocine Aït Ahmed est «une personnalité aux multiples dimensions et talents, qui a marqué l'histoire de l'Algérie et qui, loin de s'enfermer dans une identité donnée, a défendu la pluralité de l'Algérie», a-t-il ajouté. De son côté, le sociologue Aïssa Kadri est revenu sur la lutte menée par Hocine Aït Ahmed contre le colonialisme français, mettant en avant les hauts faits de cette personnalité hors du commun dans la défense de la patrie, ainsi que ses idées révolutionnaires en faveur de la lutte des peuples opprimés. Pour sa part, le professeur Smaïl Tahi de l'Université de M'sila a passé en revue les positions et les contributions d'Aït Ahmed durant la Révolution de libération nationale, soulignant que son combat politique, intellectuel et diplomatique ont fait de Hocine Aït Ahmed «une personnalité hors du commun, qui est restée fidèle à ses principes et aux principes de la gloire Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre». Dans le même contexte, le Secrétaire général de l'Initiative nationale palestinienne, Mustafa Barghouti, a évoqué la pensée «profonde» d'Aït Ahmed en établissant un parallèle entre ses idées et la situation actuelle en Palestine, relevant une «grande similitude» entre la lutte des peuples algérien et palestinien. Hocine Aït Ahmed était «un leader révolutionnaire et un grand penseur», a-t-il ajouté, soulignant que «bon nombre de ses idées demeurent d'actualité».

S. O.

JOURNÉE NATIONALE DE LA COMMUNE

## Portes ouvertes et lancement de plusieurs projets dans le Sud

A célébration de la Journée nationale de la commune, coïncidant avec le 18 janvier de chaque année, a été marquée, dans plusieurs wilayas du sud, par le lancement de projets de développement et l'organisation de diverses activités mettant en valeur la mission de la commune dans le développement local.

Placée sous le thème (la commune au cœur des défis socioéconomiques), ces manifestations ont été marquées par l'inauguration de Portes ouvertes présentant les différents services administratifs

de la commune au service du citoyen, et la vulgarisation de divers projets multisectoriels réalisés ou en voie de l'être. Dans la wilaya d'Ouargla, la célébration a donné lieu à l'inauguration du service de la réglementation et des affaires générales de la commune de Rouissat ainsi que le lancement de projets de deux stades de football dans les quartiers El-Hadeb et Zaouia-2. Les autorités locales ont lancé également, dans la commune du chef-lieu de wilaya, des projets de réhabilitation des annexes communales des quartiers de Saïd-Otba, Boughoufala,

Bouameur et Bamendil. Dans la wilaya de Ghadaïa, la journée a été marquée par l'inauguration d'une antenne communale au quartier Tinemirine à Béni-Isguen, ainsi que par la pose de la première pierre d'une structure similaire dans la zone des sciences, dans le but de déployer les structures de proximité et rapprocher l'administration du citoyen.

Dans la wilaya de Timimoun, la mise en service d'un bureau postal dans la commune de Tinerkouk et d'un autre de la Caisse nationale d'assurance sociale des non-salariés (CASNOS) ont été les

faits saillants ayant marqué la Journée nationale de la commune.

De son côté, la commune d'El-Meghaïer s'est vu accorder, selon le président de l'Assemblée populaire communale, Abdelmalek Guessoum, d'importantes opérations de développement, dont l'aménagement du marché hebdomadaire, le ravalement des façades des écoles primaires, ainsi que la réalisation d'un bureau postal au quartier Dechra et d'une place publique au quartier 5-Juillet.

A. N.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT LE MINISTRE SAOUDIEN DE L'INTERIEUR

# Alger et Riyad enchaînent les rendez-vous

Un communiqué de la présidence de la République a annoncé que le président Abdelmadjid Tebboune a tenu, hier, lundi, une rencontre élargie avec le ministre de l'Intérieur du Royaume d'Arabie Saoudite, Son Altesse l'Emir Abdelaziz Ben Nayef Ben Abdelaziz Al-Saoud, qu'il avait reçu plus tôt, le jour même, et la délégation qui l'accompagne.



Selon la même source, Boualem Boualem, directeur du cabinet présidentiel, et Saïd Sayoud, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, ont également assisté à la réunion. Entre l'Algérie et l'Arabie Saoudite, visites et réunions au plus haut niveau se sont multipliées ces dernières semaines. Elles traduisent la profondeur des relations historiques qui remontent à l'époque de la guerre de libération nationale du peuple algérien qui avait reçu le soutien de l'Arabie Saoudite. Sur ce socle, les deux pays confirment à chaque occasion leur volonté de renforcer la coopération bilatérale dans tous les domaines. C'est le cas du secteur des Hydrocarbures et des Mines, comme le prouvent les discussions qui ont eu lieu en

novembre dernier entre le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines algérien, Mohamed Arkab, et le ministre de l'Énergie d'Arabie saoudite, le prince Abdulaziz bin Salman bin Abdulaziz, en marge de la 21<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) qui se tenait à Riyad. Les deux pays avaient examiné les opportunités de coopération et les perspectives prometteuses dans les domaines de l'exploration et du développement des hydrocarbures, de l'industrie pétrochimique et du développement de l'hydrogène propre, en soulignant l'importance de renforcer les partenariats industriels et d'investissement entre les entreprises algériennes et saoudiennes, notamment Sonatrach d'un côté, et Aramco, le groupe Acwa Power et d'autres de l'autre. Les deux parties avaient abordé des axes stratégiques représentant une priorité pour les deux pays, notamment la promotion du contenu local dans les chaînes de valeur énergétique, l'échange de connaissances et le transfert de technologies, le développement de programmes de formation dans les industries pétrolières, ainsi que le renforcement de la recherche et de l'innovation. Quelques jours après, à Alger, Mohamed Arkab recevait au siège du ministère, en présence du Président-directeur général (PDG) du Groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, et des cadres du ministère, le PDG de la compagnie saoudienne " Midad Energy-North Africa", Sheikh Abdulelah Bin Mohammed Bin Abdullah Al-

Aiba, pour aborder les perspectives de la coopération bilatérale. Auparavant, c'est le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, qui se trouvait à Djeddah pour visiter les stands de la Conférence et Exposition du hadj 1447 et prendre connaissance des services les plus récents et des dispositions techniques et organisationnelles au profit des pèlerins, "dans le cadre du renforcement de la coopération et de l'échange d'expériences visant à améliorer la qualité des services proposés aux pèlerins algériens pour leur permettre d'accomplir le hadj dans les meilleures conditions. A cette occasion, Youcef Belmehdi a signé avec le ministre saoudien du Hadj et de la Omra, Tawfiq Al Rabiah, la convention relative à l'organisation du Hadj pour la saison 1447h/2026. Il s'agit de simplifier les procédures organisationnelles et administratives, afin d'assurer le confort des pèlerins algériens et l'accomplissement de leurs rites dans les meilleures conditions. Plus globalement, on sait que le cadre structurel et organisationnel des relations entre les deux pays a été renforcé par la création d'un Haut conseil de coordination algéro-saoudien dont l'objectif est d'intensifier la coopération bilatérale à travers la consultation et la coordination permanentes dans différents domaines, et de prendre toutes les dispositions permettant le renforcement de ces relations.

M'hamed Rebah

CONSEIL DE LA NATION

## Le PL modifiant le Code de la nationalité à l'examen aujourd'hui

Le Conseil de la Nation tiendra, aujourd'hui, une séance plénière, consacrée à la présentation et à

ALGÉRIE – RUSSIE

### Une délégation de la Douma en visite officielle à Alger

Une délégation de la Douma russe est arrivée, hier, à Alger dans le cadre d'une visite officielle, a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale. À son arrivée à l'Aéroport international Houari-Boumédiène, la délégation russe, conduite par Dmitry Sablin, coordinateur du groupe parlementaire chargé des relations avec les Parlements des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, a été accueillie par le président du Groupe d'amitié parlementaire Algérie-Russie, Abdessalam Bachagha, et quelques-uns de ses membres, a précisé le communiqué. Cette visite, prévue jusqu'à vendredi, s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération et de concertation parlementaires entre les deux pays amis, a souligné la même source.

l'examen du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n°70-86 du 17 Chaoual 1390, correspondant au 15 décembre 1970, relative au Code de la nationalité.

Selon un communiqué du Conseil de la Nation, la séance débutera à 9h00 avec la présentation du texte de loi par le représentant du gouvernement. Elle sera suivie de la lecture du rapport préliminaire de la commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du

découpage territorial. Par la suite, les membres du Conseil de la Nation prendront la parole pour débattre et formuler leurs observations sur le contenu du projet de loi. Les interventions se poursuivront dans l'après-midi, à partir de 14h00. La séance sera clôturée par la réponse du représentant du gouvernement aux différentes interventions et préoccupations soulevées par les membres du Conseil de la Nation, marquant ainsi une étape importante dans l'examen de ce texte législatif.

S. O.

### TEXTE DE LOI CRIMINALISANT LA COLONISATION FRANÇAISE EN ALGÉRIE Le Conseil de la nation entame le débat

Le Conseil de la nation a entamé, lundi, le débat du texte de loi relatif à la criminalisation de la colonisation française en Algérie, lors d'une séance plénière présidée par le président du Conseil, Azouz Nasri. Ce texte de loi s'inscrit dans un processus national visant à la consolidation des références historiques de l'État algérien et à la préservation de la Mémoire collective. Le texte, qui comprend cinq chapitres et 27 articles, s'appuie sur les principes du Droit international qui consacrent le droit des peuples à la réparation juridique, à la justice historique et à l'obligation de rendre des comptes. Le texte de loi vise à énumérer les crimes du colonialisme français et à définir la responsabilité de l'État français face à son passé colonial en Algérie, outre la mise en place de mécanismes pour exiger la reconnaissance et des excuses, et la promulgation de dispositions pénales criminalisant l'apologie du colonialisme.

S. O.

CONFÉRENCE DES JURIDICTIONS CONSTITUTIONNELLES AFRICAINES

### Alger abrite la 19e session du bureau exécutif

L'Algérie abrite à partir de demain et jusqu'au 24 janvier en cours, la 19<sup>e</sup> session du bureau exécutif de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines avec la participation des présidents et représentants de 14 cours constitutionnelles et cours suprêmes des États membres du bureau exécutif de la Conférence. C'est ce qu'a fait savoir hier Ouardia Aït-Kaci, membre de la Cour constitutionnelle lors de son passage sur les ondes de la Radio nationale chaîne III. Aït-Kaci a également ajouté que la République de Turquie y participe en tant que pays observateur, tout en soulignant que l'Algérie a été à l'initiative de la création de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines lors du Congrès de l'Union africaine qui s'est tenu en 2010 en Ouganda, ce qui a donné lieu à la naissance de ladite Conférence en 2011 à Alger. Elle a précisé en outre que le siège de la conférence se trouve à Alger et son Secrétariat général est présidé par un Algérien, Moussa Larabba en l'occurrence. Quant aux objectifs visés à travers la création de cette Conférence, il est notamment question de promouvoir la justice constitutionnelle en Afrique, consolider l'État de droit, favoriser les échanges et la coopération entre les juridictions africaines et surtout contribuer à la résolution des crises institutionnelles. Pour rappel, la 18<sup>e</sup> session de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines (CJCA), avait eu lieu, l'année dernière au Caire en Egypte.

Ania N.

COOPÉRATION MILITAIRE

### Le général de corps d'armée Mostefa Smaâli s'entretient avec son homologue mozambicain

Le général de Corps d'Armée, Commandant des Forces terrestres, s'est entretenu, hier, avec le général-major André Rafael Mahungwane, Chef d'état-major des Forces terrestres du Mozambique, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. En effet, le Général de Corps d'Armée Mostef Smaâli, Commandant des Forces terrestres, a reçu, au siège du Commandement des Forces terrestres, le général-major André Rafael Mahungwane, chef d'état-major des Forces terrestres du Mozambique, accompagné de Son Excellence l'Amiral de la République du Mozambique en Algérie, selon la même source. À cette occasion, les deux parties ont eu des entretiens bilatéraux en présence d'officiers généraux, de brigadiers et de membres de la délégation mozambicaine accompagnante. À noter que ces entretiens ont porté sur des domaines d'intérêt commun, où les deux parties ont salué les excellentes relations bilatérales et les mécanismes de consultation et de coopération existants entre les deux pays. À la fin de la rencontre, les deux parties ont échangé des présents, après quoi le Chef d'état-major des Forces terrestres du Mozambique a signé le livre d'or du Commandement des Forces terrestres, a conclu le communiqué du MDN.

L.Zeggane

R. N.

LANCEMENT OFFICIEL DE LA CARTE ÉLECTRONIQUE POUR LES NON-ASSURÉS

# Le caractère social de l'État ancré

L'Algérie vient de faire un nouveau pas visant à renforcer la protection sociale et à garantir un accès équitable aux soins de santé aux citoyens.

**E**n effet, les autorités ont procédé hier au lancement officiel de la carte électronique permettant l'accès aux médicaments au profit des personnes démunies non assurées socialement. Cette opération a été supervisée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, et de la ministre de la Solidarité nationale, Soraya Mouloudji. intervenant, à cette occasion, Saïhi a souligné que le lancement de cette carte électronique « ne constitue pas seulement une mesure technique, mais un choix souverain qui traduit la volonté de l'État algérien, sous la conduite du président de la République, d'ancre un véritable État social, protecteur de ses citoyens et refusant de laisser quiconque prisonnier de la pauvreté, de la maladie ou des lourdeurs administratives ». Le ministre a également estimé que cette carte représente « un symbole d'une politique publique moderne », inscrite dans une démarche globale de réformes visant à réduire les disparités sociales et à améliorer l'équité en matière d'accès aux soins. Le ministre du Tra-



vail et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, a déclaré que l'État avait alloué des ressources financières et humaines considérables pour garantir la gratuité des soins, soutenir les établissements de santé et assurer une prise en charge globale des citoyens sans discrimination. Le ministre du Travail a en outre affirmé que l'État reste « présent, responsable et attaché à ses obligations sociales et à ses valeurs de novembre ».

#### PLUS DE 1000 MÉDICAMENTS GRATUITS DANS LA NOUVELLE CARTE

De son côté, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a affirmé que le lancement de cette initiative constitue «

l'aboutissement d'un travail gouvernemental concerté et d'une coordination étroite », mené dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République Abdelmadjid Tebboune. Elle a fait savoir, à ce propos, que des décisions ministérielles conjointes, signées par les ministères de la Solidarité et du Travail, ainsi que par les ministères de la Santé et des Finances, ont été adoptées. Une décision distincte, a en outre, été prise, en vue de préciser les modalités d'organisation et de fonctionnement des comités de wilayas chargés d'examiner les demandes de médicaments pour les personnes démunies non-assurées. Mouloudji a indiqué, dans ce sens, avoir donné des instructions au niveau central pour un

suivi rigoureux de ce dossier au niveau de chaque wilaya et pour une évaluation périodique et continue du processus. Elle a souligné que le second décret ministériel conjoint précisait la liste des médicaments accessibles aux personnes nécessiteuses non assurées, et qui compte 1 000 produits pharmaceutiques. L'accès à ces médicaments, fournis gratuitement par l'État via le ministère de la Solidarité nationale, sera garanti à 100 %, indépendamment du nombre ou du coût des ordonnances. Ce processus sera supervisé et suivi par la Caisse nationale de sécurité sociale des salariés. La ministre a salué cette « initiative précieuse » de lancement de la carte électronique, qui permettra le suivi des dossiers des bénéficiaires non couverts par la sécurité sociale. Elle a ajouté que cette carte contribuera également à la bonne gouvernance de cette procédure et garantira sa mise en œuvre précise et transparente. Mouloudji a par ailleurs exprimé sa gratitude au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, louant l'esprit de coopération institutionnelle et d'intégration intersectorielle qui caractérise ce projet. « Ceci témoigne de l'engagement de l'État à mettre en œuvre des politiques sociales durables qui placent le citoyen au cœur des préoccupations publiques », a-t-elle insisté.

Ania N.

DERBAL SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

## « L'Algérie à l'abri grâce à ses qualifications et ses ressources »

**L**e ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a effectué une visite de travail dans la wilaya de Biskra où il a inspecté plusieurs projets relevant de son secteur. Au chef-lieu de la wilaya, le ministre a posé la première pierre d'un projet de réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 5.000 m3, devant être construit dans la zone d'expansion urbaine Nord de la ville afin d'augmenter le volume d'eau stocké au bénéfice des habitants des nouveaux quartiers urbains, selon les explications fournies par le directeur de l'hydraulique de la wilaya, Abid Feradi. À El-Kanta, Derbal a inspecté le chantier d'un pro-

jet sectoriel portant sur la construction d'un réservoir de 3.000 m3 dont le taux d'avancement est de 58%, avant de s'enquérir des travaux de réalisation d'un réseau d'irrigation des palmeraies de la région. Il a souligné, dans ce cadre, « l'importance de ce projet d'irrigation pour réhabiliter et valoriser les palmiers et impulser la phoeniciculture qui constitue une source de revenus importante pour les habitants de cette région ». Le ministre a également assisté, à la salle de cinéma « Frères Idriss » à deux exposés, « le premier consacré au secteur de l'hydraulique dans la wilaya, en général, présenté par le directeur local du secteur, et le second relatif à la réalisation d'une étude pour un transfert d'eau depuis le barrage de Beni-Haroun (Mila) vers la wilaya de Biskra, pré-

senté par le directeur général de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), Abdelatif Azira. Taha Derbal a souligné, à l'issue des deux exposés, que l'Algérie, « comme les autres pays, n'est pas à l'abri des effets des changements climatiques, mais elle n'est pas, non plus, en danger grâce à ses ressources et ses qualifications, et aussi grâce à une volonté politique consciente de l'importance de la ressource hydrique ». Dans la commune d'Aïn Zaâtou, Derbal a inspecté un projet de forage exploratoire d'une profondeur de 1.200 m en réalisation dans le cadre d'un projet sectoriel accusant un taux d'avancement de 60%, et visant à améliorer l'alimentation en eau potable des habitants de cette collectivité.

L.Zeggane

### RAMADHAN 2026 La nuit du doute fixée au 17 février

**L**e ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé qu'aujourd'hui sera le premier jour du mois de chaâbane de l'année 1447 de l'Hégire, précisant que «la nuit du doute pour l'observation du croissant lunaire annonçant le premier jour du mois sacré de Ramadhan aura lieu le 17 février prochain», a indiqué le communiqué du ministère. En effet, « le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs annonce qu'aujourd'hui sera le 1er jour du mois de chaâbane 1447 de l'Hégire, précisant que la nuit du doute pour l'observation du croissant lunaire annonçant le premier jour du mois sacré de Ramadhan 1447H/2026 aura lieu le mardi 29 chaâbane 1447 de l'Hégire correspondant au 17 février 2026 », a ajouté le ministère.

L.Z.

## BILAN DE LA PROTECTION CIVILE 3458 interventions en 24 heures

**L**es unités de la Protection civile ont effectué durant ces dernières 24 heures 3458 interventions soit en moyenne une intervention chaque 24 secondes, dont 2654 évacuations sanitaires et 455 opérations diverses, dans les différents types d'intervention suite aux appels de secours, impliquant des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité.

#### 5 MORTS ET 189 BLESSÉS SUR LES ROUTES

Concernant les accidents de circulation, les secours ont enregistré 167 interventions, suite à plusieurs accidents à travers plusieurs wilayas du territoire national, causant cinq décès et 189 autres blessés. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de M'Sila avec deux décès, suite à une collision entre un véhicule. Au cours de la même période, les équipes de la Protection civile ont réussi à prodiguer des

soins de première urgence à huit personnes incommodées par le monoxyde de carbone (CO), émanant des dispositifs de chauffage et des chauffe-eaux à l'intérieur de leurs domiciles à travers les wilayas de Batna avec quatre victimes, Médéa et Mostaganem avec deux victimes chacune, les victimes ont été prises en charge sur les lieux puis évacuées dans un état satisfaisant vers les secteurs sanitaires locaux, déplorant quatre décès intoxiqués par le monoxyde de carbone à travers les wilayas d'Annaba et Béjaïa. À propos des intempéries, les éléments de la Protection civile de la wilaya de Laghouat sont intervenus pour une opération d'épuisement des eaux pluviales à l'entrée d'un jardin public. Par ailleurs, dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, les équipes de la Protection civile ont procédé au dégagement de quatre véhicules coincés à cause de l'accumulation de neige.

L.Z.

AADL

## Vente aux enchères de 44 locaux commerciaux et de services à Tlemcen

**L**'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) a annoncé l'organisation d'une vente aux enchères publiques de 44 locaux commerciaux et de services, réalisés dans le cadre du programme de logement en location-vente, situés dans le quartier des 1521 logements « location-vente », dans la zone de Bougmel, wilaya de Tlemcen. Selon l'agence, « cette initiative s'inscrit dans le cadre de la valorisation du patrimoine immobilier de l'agence et du soutien à l'activité commerciale et aux services au sein des nouveaux quartiers résidentiels, contribuant ainsi à la création d'espaces économiques pour les investisseurs et les porteurs de petits projets ». L'agence a précisé que « les locaux proposés à la vente varient en termes de superficie et de prix, afin de répondre à différents besoins commerciaux et de services. Les personnes intéressées sont invitées à consulter les détails complets via le lien électronique mis à disposition par l'agence.

L.Z.

POUR MAUVAISES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

## ENTMV : quatre traversées de et vers Marseille reportées

**L**'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs a annoncé qu'une série de modifications avaient été apportées au programme de certaines liaisons maritimes prévues pour la période à venir, en raison des mauvaises conditions météorologiques attendues, a indiqué le communiqué de l'ENTMV. Selon la même source, « la traversée Skikda-Marseille, programmée pour hier, a été reportée à demain mercredi à midi, précisant que « les opérations d'enregistrement pour la traversée débutent à 06h00 du matin et se terminent à 10h00 du matin ». Quant à la traversée Alger - Marseille, prévue aujourd'hui, l'enregistrement débutera de 14h00 à 17h00. L'ENTMV a ajouté que « la liaison Oran - Marseille prévue pour demain mercredi a été reportée au vendredi prochain à 12h00, tandis que la ligne Oran - Marseille, prévue le 28 janvier, a également été reportée au 30 du même mois à 11h00 ». L'ENTMV a enfin appelé tous les passagers concernés par ces voyages à prendre les précautions nécessaires et à se rendre aux ports d'embarquement aux heures spécifiées pour effectuer les formalités de voyage sans délai, a conclu le communiqué.

L.Z.

MORT SUSPECTE DE MOHAMED SOUMARÉ ET AUDRY IBOHN NJOH

# La main de la DGST et de l'USFP

*Alors que les lampions de la CAN se sont éteints sur une désillusion du makhzen qui voulait, faire du succès de l'équipe nationale marocaine un anesthésiant pour faire oublier aux sujets du roi les nombreux problèmes qu'ils vivent, de nouveaux éléments viennent jeter, encore plus, le doute sur la thèse de la mort naturelle du journaliste malien Mohamed Soumaré et de l'employé du prestataire de la téléphonie mobile MTN, le camerounais Audry Ibohn Njoh.*

**L**es langues commencent à se délier et des fuites commencent à garnir certains sites d'informations et de journaux. Selon un site d'information, le décès de Mohamed Soumaré n'est pas intervenu la nuit mais avant 20h. Le certificat de décès établi par le médecin légiste mandaté pour constater la mort et établir si elle est suspecte, prend un coup. Des témoins affirment l'avoir vu recevoir dans sa chambre, aux alentours de 19h, Khawla Lachgar, la fille du président du parti USFP (Union socialiste des forces populaires) Idriss Lachgar qui est chargée des relations extérieures du parti et qui est connue pour être un agent de la DGST d'Abdellatif Hamouchi. La présence de cette dernière dans la chambre du journaliste disparu est déjà une énigme. Mais selon, toujours les mêmes sources, cette dernière voulait un échange d'informations avec le journaliste malien.

Des indices sur le lieu où se cacherait un opposant marocain contre des preuves impliquant Lekjaa et le comité d'organisation de la



Soumaré



Audry Ibohn Njoh

CAN accusé de corruption. Mohamed Soumaré aurait refusé cet échange ce qui a conduit Khawla Lachgar à quitter sa chambre pour laisser les barbouzes de la DGST agir. Et curieusement, les caméras de surveillance de l'hôtel qui fonctionnaient normalement sont tombées subitement en panne. Elles n'ont pas enregistré l'arrivée et le départ des présumés assassins de Mohamed Soumaré, ce qui est encore étonnant.

Pour Audry Ibohn Njoh, l'employé camerounais de MTN, c'est pratiquement le même mode opératoire qui a été suivi avec le même appât, la fille du président de l'USFP, qui s'était rendue dans sa chambre avant de la quitter pour laisser agir les assassins. Cette personne était-elle en mission pour procéder aux derniers repérages des lieux pour per-

mettre aux assassins d'agir en ayant une parfaite connaissance des lieux ? Était-elle portée d'un message de menace auquel n'ont pas obtempéré Mohamed Soumaré et Audry Ibohn Njoh ? En tous les cas, les proches des deux victimes ont décidé de ne pas se taire et de réclamer la vérité, toute la vérité sur leur mort. Et en attendant le peuple marocain qu'on avait abreuvé d'un fol espoir, celui de brandir un trophée qu'il n'a pas touché depuis cinquante ans, se réveille avec le goût de la déception dans la bouche. Aujourd'hui il se retrouve à envisager la mobilisation pour revendiquer ses droits à une vie décente et surtout de s'affranchir de la rebutante tradition du bâsemain que le Makhzen a ancré dans les gênes des sujets de M6.

Slimane B.

## GHAZA

# Deux Palestiniens tués malgré le cessez-le-feu

**L**a bande de Ghaza a été frappée lundi par une nouvelle escalade de violences israéliennes, entraînant la mort de deux Palestiniens et la blessure de plusieurs autres, dans le cadre de frappes aériennes et d'artillerie menées dans différentes régions du territoire. Ces incidents interviennent malgré l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 10 octobre dernier, après une guerre qui avait dévasté la région et fait des dizaines de milliers de victimes. Selon des sources médicales, l'enfant Hussein Diaa Abou Armana, originaire d'Al-Mawassi à Rafah, a été touché à la tête par une balle israélienne et est décédé à l'hôpital de la Croix-Rouge. À Khan Younès, le jeune Hussein Tawfiq Abou Sabla, âgé de 17 ans, a été mortellement blessé à l'abdomen par des tirs israéliens, alors qu'il se trouvait dans une zone précédemment évacuée par l'armée israélienne conformément à l'accord. Dans la même ville, Shaher Adham Abou Hdaid, 20 ans, a été gravement blessé à la tête dans le quartier Cheikh Nasser. Dans le nord de Ghaza, un jeune homme a été blessé lorsqu'un drone israélien a largué une bombe sur un rassemblement de civils près de Beit Lahia. Des sources locales soulignent que toutes ces zones avaient été évacuées ou étaient censées être protégées

gées selon les termes du cessez-le-feu. Les bombardements ont touché l'est de Khan Younès, les zones orientales de Deir al-Balah, ainsi que plusieurs quartiers de la ville de Ghaza et de Jabalia. Des hélicoptères et des unités d'artillerie israéliennes ont ouvert le feu sur ces régions, accentuant le sentiment de terreur parmi la population civile. Les habitants dénoncent des attaques répétées sur des zones peuplées et des frappes ciblant des civils. Malgré le cessez-le-feu, l'armée israélienne maintient son contrôle sur plus de la moitié de la bande de Ghaza, occupant les bandes sud et est, ainsi que de vastes parties du nord. Selon des sources militaires, Israël continue de restreindre l'entrée de denrées alimentaires, de matériel médical et de produits de première nécessité dans le territoire. Aujourd'hui, environ 2,4 millions de Palestiniens vivent dans des conditions humanitaires catastrophiques, avec un accès limité aux soins et à la nourriture. Depuis la mise en œuvre de l'accord, 464 Palestiniens ont été tués et 1 275 blessés, tandis que la reconstruction des infrastructures reste pratiquement au point mort. Le cessez-le-feu avait mis fin à une guerre de génocide déclenchée par Israël le 8 octobre 2023, qui a duré près de deux ans et causé la mort

### OPÉRATION MILITAIRE SIONISTE À AL-KHALIL

Parallèlement à la violence à Ghaza, l'armée sioniste a annoncé lundi le lancement d'une opération militaire dans la ville d'Al-Khalil, en Cisjordanie occupée, qui devrait durer plusieurs jours. Cette opération implique le Shin Bet et la police des frontières et se concentre sur la zone de « Jabal Jouhar », où l'armée affirme vouloir « démanteler les infrastructures de la résistance ». Des témoins signalent une forte présence militaire et des explosions dans la région. Depuis le début de la guerre contre Ghaza, les violences israéliennes se sont intensifiées également en Cisjordanie, avec des raids, des arrestations massives, des expulsions et des expansions de colonies. Selon des sources palestiniennes officielles, ces actions ont entraîné la mort d'au moins 1 107 Palestiniens, plus de 11 000 blessés et l'arrestation de plus de 21 000 personnes, aggravant encore la détresse des populations

locales. Cette nouvelle flambee de violence survient dans un contexte déjà dramatique. Les civils palestiniens vivent dans la peur constante des frappes aériennes et de l'artillerie, tandis que l'accès aux besoins de base reste fortement limité. Les organisations humanitaires alertent depuis plusieurs mois sur la situation catastrophique à Ghaza, où les infrastructures médicales et éducatives sont gravement endommagées et où la majorité de la population dépend de l'aide internationale pour survivre. Le cycle de violence à Ghaza et en Cisjordanie illustre la fragilité persistante du cessez-le-feu et l'urgence d'une solution durable pour protéger les civils et garantir le respect du droit international. Les appels à la fin des hostilités et à l'ouverture des corridors humanitaires se multiplient, mais la mise en œuvre concrète reste entravée par les tensions sur le terrain et le contrôle militaire israélien sur la majorité des zones stratégiques. Lundi, les frappes israéliennes et les tirs de drones ont donc une fois de plus coûté la vie à des jeunes Palestiniens, rappelant que, malgré les accords et les déclarations de cessez-le-feu, le conflit reste meurtrier et que la population civile continue de payer le prix fort.

M.Seghilani

LIGUE DE FOOTBALL AMÉRICAIN

## Un joueur sanctionné pour solidarité avec Ghaza

**L**a Ligue nationale de football américain (NFL) a infligé une amende au linebacker des Houston Texans, Aziz Al-Shaair, après l'apparition d'un message politique inscrit sous son œil lors d'un match officiel.

Selon la chaîne américaine ESPN, la NFL a sanctionné le joueur pour avoir écrit la phrase « Stoppez le génocide », estimant qu'il avait enfreint les règles strictes de la ligue relatives à l'uniforme et à l'équipement des joueurs. Le message a été affiché lors de la large victoire des Houston Texans (30-6) contre Pittsburgh, dans un match de qualification pour la finale de la Conférence américaine. Le montant de l'amende s'élève à 11 593 dollars, une sanction financière qui s'inscrit dans la politique de la NFL visant à maintenir la neutralité politique sur les terrains de sport. Malgré cette décision, Aziz Al-Shaair a persisté dans son geste symbolique.

Il a de nouveau été aperçu avec le même message avant la rencontre perdue par son équipe (28-16) face aux New England Patriots, lors du tour de barrage pour l'accès à la finale de conférence. Au cours de ce match, le joueur a finalement retiré la phrase, qui exprimait sa solidarité avec la population de Ghaza, sous la pression des règles de la ligue. Cette affaire relance le débat sur la liberté d'expression des sportifs professionnels et la place des causes humanitaires dans le sport de haut niveau, où les règlements disciplinaires entrent parfois en collision avec l'engagement personnel des athlètes.

M. S.

## LJUBLJANA, SLOVÉNIE

# Une manifestation culturelle met en lumière la cause des réfugiés sahraouis

**L**e centre culturel « Čankarjev dom », à Ljubljana, capitale de la Slovénie, a abrité une importante manifestation culturelle consacrée à la situation des réfugiés sahraouis, rappelant cinq décennies de déplacement forcé et de privation d'un droit fondamental : celui à l'autodétermination. Placée sous le thème évocateur « Assiégés dans le jardin du diable », la présentation a retracé la souffrance du peuple sahraoui sous l'occupation marocaine, tout en mettant en avant sa remarquable capacité de résistance face à un exil prolongé. L'événement a souligné la détermination des Sahraouis à préserver leur identité culturelle et à rester attachés à une patrie qui attend toujours que justice lui soit rendue, rapporte l'Agence de presse sahraouie (SPS). Au-delà de l'exposition, la rencontre a donné lieu à des débats et à des témoignages poignants qui ont profondément marqué le public slovène. Ces échanges ont contribué à renforcer la sensibilisation à l'ampleur de l'injustice subie par le peuple sahraoui depuis plus d'un demi-siècle, tout en réaffirmant la nécessité du respect du droit international et du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. La dimension artistique a également occupé une place centrale à travers une prestation musicale de l'artiste Jigan Kraintchan, créant une passerelle originale entre le journalisme d'investigation, le témoignage humain et l'expression artistique. Les organisateurs ont souligné que ce type de rencontres culturelles joue un rôle déterminant dans l'éveil des consciences, le maintien de l'attention internationale et le renforcement des efforts en faveur d'une solution juste et durable à la question sahraouie, après près d'un demi-siècle d'exil.

M. S.

# L'ÉCRIVAIN ET JOURNALISTE ESPAGNOLE VICTORIA CORERA : « Le Sahara occidental demeure une question de décolonisation »

*Le retrait de l'Espagne du Sahara occidental en 1975, suivi de l'occupation du territoire par le Maroc, n'a en rien modifié son statut juridique international.*

*C'est ce qu'affirme l'écrivaine et journaliste espagnole Victoria Corera, pour qui le Sahara occidental demeure un « territoire non autonome » relevant d'un « processus de décolonisation inachevé ».*

Dans un article publié sur la plateforme "N'oubliez pas le Sahara occidental", la journaliste rappelle que, du point de vue des Nations unies, ce territoire « n'a jamais cessé d'être un territoire non autonome et ne s'est jamais intégré légalement à un autre État ». Elle insiste sur le fait que l'ONU continue de considérer que la question fondamentale — l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination — reste sans solution. Selon Victoria Corera, c'est précisément pour cette raison que plusieurs décennies plus tard, le Sahara occidental figure toujours sur la liste officielle des territoires en attente de décolonisation. Ce statut, souligne-t-elle, entraîne des conséquences juridiques claires et contraignantes. Il signifie que le peuple sahraoui conserve un droit collectif, reconnu par le droit international, à décider librement de son avenir politique, et que toute solution durable doit impérativement reposer sur l'expression de sa volonté. La journaliste espagnole rappelle également qu'aucun État ne peut acquérir la souveraineté sur ce territoire par la voie de l'occupation ou par des accords conclus en dehors de la population concernée. « En la matière, le droit international ne tolère aucun raccourci », martèle-t-elle, soulignant que le statut de territoire non autonome constitue un cadre juridique incontournable. Pour elle, tant qu'un acte valide d'autodétermination n'a pas eu lieu, le processus de décolonisation demeure ouvert et la situation ne peut être considérée comme réglée. C'est pourquoi elle juge « trompeur » de présenter le Sahara occidental comme une simple dispute territoriale ou comme un conflit bilatéral entre États. Une telle lecture, estime-t-elle, occulte l'essence du problème et déplace le centre de gravité des droits d'un peuple vers des équilibres géopolitiques qui lui sont étrangers. « Le langage n'est jamais innocent et, dans ce cas précis, il contribue à normaliser une situation que le droit international n'a jamais normalisée », avertit-elle. Plus de soixante ans après son inscription sur la liste des territoires non autonomes, le Sahara occidental demeure ainsi un dossier ouvert au sein du système international. Le principe fondamental qui le soutient — le droit du peuple sahraoui à décider librement de son avenir — n'a toujours pas été exercé. Victoria Corera rappelle enfin que le Sahara occidental a été inscrit sur cette liste en 1963, alors qu'il se trouvait encore sous administration coloniale espagnole. À partir de cette date, les Nations unies ont officiellement reconnu que sa population avait droit à l'autodétermination et que le processus de décolonisation n'était pas achevé. Cette inscription, précise-t-elle, « n'a jamais été révoquée ni remplacée par aucun acte juridique ».



**UNE ÉTUDE ESPAGNOLE IMPUTE AU MAROC LA RESPONSABILITÉ DE L'AGGRAVATION DU CONFLIT AU MAGHREB**

Une étude du prestigieux Institut royal espagnol Elcano a mis en cause le régime marocain dans la dégradation du climat régional au Maghreb, estimant que les politiques expansionnistes de Rabat constituent un facteur majeur de la persistance et de l'aggravation des tensions, notamment autour de la question du Sahara occidental. Intitulée « Principes et intérêt national : 50 ans après le retrait espagnol du Sahara occidental », cette analyse revient sur un demi-siècle d'impasse politique et diplomatique, marquée par l'abandon progressif des principes au profit de calculs géopolitiques. Les auteurs soulignent que plusieurs grandes puissances occidentales, dont la France et les États-Unis, ont modifié leurs positions au fil du temps, faisant primer les intérêts stratégiques sur le respect du droit international. L'étude avance également que le soutien affiché par Paris au Maroc trouve ses racines dans une dimension historique et psychologique. Selon les chercheurs, la France n'aurait pas pleinement assumé la perte de ses anciennes colonies, conséquence d'une « guerre d'indépendance amère », ce qui influencerait encore aujourd'hui certaines orientations de sa politique étrangère. À l'inverse,

la cause sahraouie continue de bénéficier d'un appui solide au sein de la société espagnole. Organisations de la société civile, universitaires, élites politiques et administratives partagent un sentiment de responsabilité historique envers les populations du Sahara occidental, confrontées à des conditions de vie difficiles. Ce sentiment s'est traduit, au fil des années, par une mobilisation citoyenne et, par moments, par un soutien institutionnel. Les chercheurs Ignacio Molina et Pablo del Amo insistent sur la centralité du droit international dans ce dossier. Ils estiment que l'échec à appliquer le principe d'autodétermination constitue une entorse grave aux normes onusiennes. Plus encore, ils dénoncent la tentation de confier au Maroc, plutôt qu'aux Nations unies, la gestion du processus de décolonisation, ce qui reviendrait à légitimer une situation de fait au détriment de la légalité internationale. À travers cette étude, l'Institut Elcano met en lumière les contradictions des politiques occidentales et rappelle que la stabilité durable du Maghreb passe nécessairement par une solution juste, fondée sur le droit et non sur le rapport de force. Dans un contexte régional déjà fragile, la persistance de cette approche opportuniste ne fait, selon les auteurs, qu'alimenter l'instabilité et retarder l'émergence d'une paix véritable.

## LE DROIT À L'AUTODETERMINATION RÉAFFIRMÉ DEPUIS LES CAMPS DE RÉFUGIÉS

La députée européenne du parti espagnol Podemos, Irene Montero,

a réaffirmé le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, qu'elle considère comme la clé de toute solution juste et durable au conflit du Sahara occidental occupé. Cette déclaration a été faite à l'occasion de la visite qu'elle effectue, depuis jeudi, dans les camps de réfugiés sahraouis. Accompagnée d'une délégation parlementaire européenne, Mme Montero a renouvelé son soutien constant à la juste cause sahraouie et à la lutte légitime du peuple sahraoui pour recouvrer l'intégralité de ses droits, en particulier le droit à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux principes du droit international et aux résolutions des Nations unies. Lors de ses rencontres avec les responsables sahraouis et les représentants de la société civile, l'eurodéputée a souligné que la question du Sahara occidental ne saurait être traitée comme un simple différend diplomatique, mais comme un processus de décolonisation inachevé, qui engage directement la crédibilité de la communauté internationale.

Dans le même contexte, Irene Montero a exprimé son profond regret face à ce qu'elle a qualifié de « positions honteuses » de plusieurs États de l'Union européenne à l'égard de la question sahraouie. Elle a estimé que le silence, voire la complicité politique avec l'occupant marocain, ne fait que prolonger la souffrance du peuple sahraoui et affaiblir la crédibilité du discours européen sur les droits de l'Homme et le respect du droit international. Selon elle, l'adoption de positions politiques et économiques confortant la colonisation marocaine du Sahara occidental constitue une violation manifeste des principes que l'Union européenne prétend défendre sur la scène internationale, en particulier le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

## L'UE MISE EN GARDE CONTRE UN NOUVEL ACCORD «IRRESPONSABLE»

De son côté, la Plateforme "N'oubliez pas le Sahara occidental" a averti que tout nouvel accord entre l'Union européenne et le Maroc incluant le Sahara occidental serait « non seulement juridiquement violé, mais aussi politiquement irresponsable ». Elle a rappelé qu'« aucune manœuvre juridique ne saurait contourner le principe fondamental établi » par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), à savoir l'absence de souve-

raineté du Maroc sur ce territoire, classé non autonome par l'ONU depuis 1963.

Réagissant à l'annonce de l'ouverture prochaine de négociations entre l'UE et le Maroc sur un nouvel accord de pêche, la plateforme s'est interrogée : « L'Union européenne est-elle prête à assumer les conséquences de ses propres décisions, ou continuera-t-elle de chercher à les contourner ? » Elle a estimé que, tant qu'une réponse claire ne sera pas apportée, tout nouvel accord concernant le Sahara occidental restera juridiquement contestable et politiquement dangereux. La plateforme a souligné que le feu vert donné récemment par les États membres de l'UE à la Commission européenne pour entamer ces négociations, malgré l'invalidation, par la justice européenne, des précédents accords conclus avec Rabat, « ouvre la voie à un scénario de risques politiques et juridiques élevés ».

Elle a averti que tout nouvel accord incluant, directement ou indirectement, les eaux du Sahara occidental sans le consentement express du peuple sahraoui fera inévitablement l'objet de nouveaux recours juridiques, avec, selon elle, « vraisemblablement la même issue ». S'appuyant sur l'expérience des dix dernières années, la plateforme a rappelé que la CJUE a constamment réaffirmé, depuis 2016, que le Sahara occidental est un territoire « distinct et séparé » du Maroc et qu'aucun accord ne peut s'y appliquer sans l'accord du peuple sahraoui, représenté par le Front Polisario. En 2024, la haute juridiction européenne a d'ailleurs invalidé les accords de pêche et agricole liant l'UE au Maroc, jugeant qu'ils violaient les droits du peuple sahraoui à l'autodétermination et au consentement. Pour la plateforme, la relance des négociations avec Rabat ne constitue pas une simple question technique ou sectorielle. Elle affecte directement le statut du Sahara occidental, les droits de sa population et le rôle de l'Union européenne en tant qu'acteur se présentant comme défenseur de l'ordre international fondé sur des règles. À travers ces mises en garde, la plateforme appelle l'Union européenne à aligner ses pratiques politiques et économiques sur ses engagements juridiques, afin de ne pas compromettre davantage sa crédibilité sur la scène internationale.

M. Seghilani

## OBSERVATION DES DROITS HUMAINS AU SAHARA OCCIDENTAL

# L'ACAPS condamne l'expulsion, par le Maroc, d'une mission espagnole

L'Association catalane des amis du peuple sahraoui (ACAPS) a dénoncé avec vigueur l'expulsion, par les autorités marocaines, d'une mission espagnole chargée d'observer la situation des droits humains dans les territoires sahraouis occupés. Selon l'association, cet acte constitue une "violation systématique" des droits fondamentaux du peuple sahraoui, reconnus au niveau international.

Dans un communiqué, l'ACAPS a dénoncé "les agissements des autorités marocaines" et a souligné que cette expulsion s'inscrit dans le cadre d'"une politique systématique de répression" et d'un "black-out imposé à la population sahraouie vivant sous occupation". Mardi dernier, les membres de la délégation espagnole ont été empêchés de descendre d'un avion à l'aéroport de Laâyoune, dans les territoires occupés. La mission comprenait Carmelo Ramírez, conseiller à la coopération institutionnelle

et à la solidarité internationale du Conseil de l'île de Grande Canarie, la députée de Podemos Noemi Santana Perera, ainsi que Fernando Ruiz Pérez, secrétaire à la communication de Podemos Canarias.

L'ACAPS a rappelé que cette expulsion "n'est pas un cas isolé". Ces dernières années, les autorités marocaines ont régulièrement interdit l'entrée de journalistes, de députés européens, de parlementaires et de défenseurs des droits humains dans la région. Ces pratiques, estime l'association, entravent "le droit fondamental à l'information, à la liberté d'expression et le droit à la mobilisation", s'inscrivant dans une stratégie de marginalisation du peuple sahraoui et de la communauté internationale. L'association a également dénoncé les violations des droits humains liées à l'occupation du Sahara occidental par le Maroc, citant "détentions arbitraires, torture, disparitions forcées, procédures judi-

ciales sans garanties, persécution des militants sahraouis et répression de la société civile". Elle a qualifié le refus d'accès aux observateurs internationaux de "dynamique de contrôle et d'impunité".

L'ACAPS a réaffirmé son engagement en faveur du peuple sahraoui et exigé la reconnaissance de son "droit inaliénable à l'autodétermination", conformément aux résolutions de l'ONU. L'association appelle également à la fin de l'occupation militaire et administrative, à la libération immédiate des prisonniers politiques sahraouis et au respect des libertés d'expression et d'association. Elle exhorte la communauté internationale, notamment l'Espagne et l'Union européenne, à "assumer leurs responsabilités politiques et juridiques afin de garantir l'accès des missions d'observation et de surveillance des droits humains dans les territoires occupés".

M. S.

RETRAIT TOTAL DES ELEMENTS DE LA REBELLION DE LA VILLE D'UVIRA EN RDC

# Le gouvernement ne croit pas à l'annonce du M23

*La rébellion du Mouvement du 23 mars (M23) a annoncé samedi le retrait total de ses éléments présents à Uvira, ville stratégique dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), qu'elle avait revendiqué avoir saisie en décembre dernier, mettant fin à une présence qu'elle qualifie d'"unité d'observation et de monitoring".*

**L**e M23 a pris "une décision difficile" de retirer totalement cette unité, a déclaré son porte-parole Lawrence Kanyuka, affirmant placer officiellement Uvira "sous la pleine et entière responsabilité des Nations Unies et de la communauté internationale". Le groupe a dit avoir décidé de quitter définitivement Uvira afin de donner une chance aux processus de paix en cours dans la région. Le nombre exact d'éléments concernés par ce retrait n'a pas été communiqué. Le M23 avait revendiqué en décembre dernier la prise de contrôle d'Uvira, une ville située sur les rives du lac Tanganyika, qui avait servi de chef-lieu provincial provisoire du Sud-Kivu après la chute de Bukavu en février dernier. De son côté, le gouvernement congolais continue de contester l'annonce des rebelles. Samedi soir, interrogé sur l'annonce du retrait du M23 d'Uvira, le porte-parole du gouvernement congolais Patrick Muyaya a estimé que "ces déclarations ne valent rien", dénonçant une "tactique de désinformation" et s'interrogeant : "Que vaut un retrait sans départ ?" Il a également averti que le groupe pourrait "laisser des agents infiltrés" dans la ville, tout en réaffirmant que l'Etat travaillait à "restaurer l'autorité" dans les zones sous occupation. Les affrontements se poursuivent par ailleurs sur plusieurs fronts dans le Sud-Kivu, non loin d'Uvira, confirmant l'instabilité persistante dans cette partie de l'est de la RDC. Le M23 a affirmé jeudi avoir saisi la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) afin de lui demander



d'assurer la protection de la population civile à Uvira, conformément à son mandat. La MONUSCO n'a pas réagi dans l'immédiat à cette demande. Depuis plusieurs décennies, l'est de la RDC est en proie à des violences récurrentes, un climat encore aggravé par la résurgence du M23 depuis fin 2021. Kinshasa accuse Kigali de soutenir ce groupe rebelle, une allégation rejetée par les autorités rwandaises.

## LA RÉUNION DES GRANDS LACS ABOUTIT À DES CONCLUSIONS

Par ailleurs, la réunion de haut niveau sur la cohérence et la consolidation du processus de paix en RDC et dans la région des grands lacs, tenue samedi à Lomé, capitale du Togo, s'est conclue par l'adoption de cinq décisions. Selon un communiqué final, la réunion, présidée par Faure Gnassingbé, président du Conseil des ministres du Togo et médiateur de l'Union africaine (UA) dans la crise des Grands Lacs, a passé en revue les efforts diplomatiques déployés aux niveaux africain et international au cours des douze derniers mois, soulignant l'importance de la consolidation de la cohérence des efforts de médiation et du processus de paix dans l'est de la RDC. Elle a notamment adopté cinq décisions, à

savoir l'alignement sur le principe de la centralité de la Médiation conduite par la République togolaise, l'harmonisation de la compréhension et de l'appropriation du processus unifié de médiation à l'échelle africaine, l'alignement des acteurs autour de l'architecture révisée de la Médiation, l'adoption d'un document-cadre de la Médiation fondé sur l'état des lieux et l'analyse des dynamiques du processus de paix, ainsi que l'adoption du Plan de travail des facilitateurs en tant qu'instruments opérationnels guidant l'action coordonnée du panel de facilitateurs. Les participants ont réaffirmé leur "détermination collective à poursuivre, dans un esprit de cohérence, de coordination et de responsabilité partagée, les efforts engagés afin de consolider durablement le processus de paix et de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité" en RDC et dans la région des Grands Lacs. Les membres du panel de facilitateurs, la Commission de l'UA, des organisations internationales dont les Nations Unies, ainsi que des ministres des Affaires étrangères et des représentants de la RDC, du Rwanda, de l'Angola, du Burundi, de l'Ouganda, des Etats-Unis, du Qatar, de la France et du Togo, ont participé à la réunion.

R.I./Agences

OUGANDA

# Le président Yoweri Museveni présente les priorités de son nouveau mandat

**L**e président réélu ougandais Yoweri Museveni a présenté dimanche ses principales priorités pour son prochain mandat suite à sa victoire à l'élection présidentielle, s'engageant à privilégier la création de richesses, l'éradication de la pauvreté, l'amélioration des services publics et la lutte contre la corruption. S'exprimant au lendemain de la proclamation de sa victoire par la Commission électorale, M. Museveni a mis en garde contre toute violence liée aux élections et toute ingérence étrangère, exhortant les Ougandais, y compris les partisans de l'opposition, à préserver la paix et l'unité nationale. Depuis son district natal de Kiruhura, dans l'ouest de l'Ouganda, M. Museveni a déclaré que son prochain mandat serait axé sur l'aide aux créateurs de richesse, notamment les agriculteurs, les industriels, les hôteliers et les investisseurs, notamment par le biais d'institutions telles que la Banque de développement d'Ouganda. Il a ajouté que le

gouvernement intensifierait ses efforts pour sortir les 30 % d'Ougandais restants de la pauvreté, avec pour objectif de garantir à tous les ménages un accès à des moyens de subsistance durables. M. Museveni s'est également engagé à renforcer les services publics, notamment en maintenant la

gratuité de l'enseignement dans les écoles publiques, en améliorant les services médicaux, en particulier l'accès aux médicaments dans les établissements de santé publics, et en renforçant le contrôle exercé par les responsables à tous les niveaux. La lutte contre la corruption et la recherche de

la justice demeureront des priorités essentielles, a-t-il affirmé. M. Museveni a aussi annoncé que l'Ouganda devrait se mettre à produire du pétrole cette année, marquant ainsi une nouvelle étape dans son développement économique.

R.I.

LEGISLATIVES AU BENIN

# L'Union progressiste pour le renouveau en tête du scrutin

**L**'Union Progressiste pour le Renouveau (UP le Renouveau) a pris les devants dans le scrutin législatif du 11 janvier au Bénin, selon les résultats provisoires publiés samedi soir par la Commission électorale nationale autonome (CENA) du pays. Selon ces résultats provisoires, l'UP le Renouveau a recueilli 41,15% des suffrages exprimés, remportant ainsi 60 sièges, dont 16 pour des femmes, sur les 109 de la prochaine mandature de l'Assemblée nationale du Bénin. Arrivé en deuxième position avec 36,4% des suffrages exprimés, le Bloc républicain (BR) a obtenu 49 sièges, dont huit réservés à des femmes. Selon la CENA, ces deux partis politiques ayant obtenu plus de 20% des suffrages exprimés sur le plan national ont répondu aux

conditions exigées par le code électoral pour bénéficier des sièges à pouvoir de la prochaine législature. En revanche, souligne la même source, les Démocrates, les Forces Cauris pour un Bénin Emergent (FCBE) et le Mouvement des Elites engagées pour l'Emancipation du Bénin (Moele-Bénin) n'ont pas pu bénéficier de sièges, faute d'avoir atteint les seuils requis par le code électoral. Selon la CENA, sur les 7.834.608 électeurs béninois inscrits pour le scrutin législatif du 11 janvier, seuls 2.877.773 ont exercé leur droit de vote, y compris 87.426 bulletins nuls. Les résultats définitifs seront proclamés par la Cour constitutionnelle du pays, dans un délai de 72 heures suivant l'annonce des grandes tendances par la CENA.

R.I.

LUTTE ANTIACRIDIENNE

# Madagascar va pulvériser une superficie de 600.000 hectares

**L**a campagne de lutte contre les criquets pour la période 2025-2026 a été officiellement lancée samedi à Toliaro, dans le sud de Madagascar, a annoncé le Centre opérationnel de lutte antiacridienne de Madagascar. Pour cette campagne, le ministère de l'Agriculture et de l'Elevage vise la pulvérisation d'une superficie totale de 600.000 hectares dans le sud et le sud-ouest du pays afin de contenir la menace acridienne, soit presque le double de la surface traitée lors de la période précédente. Le ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, José Nirina Rasatarimana, a souligné que la lutte contre les criquets était une bataille concernant tout le pays. A cet effet, le gouvernement malgache et ses partenaires ont mobilisé un budget de 7,3 millions de dollars. L'objectif est de passer d'une logique de lutte d'urgence à une phase de prévention et de protection durable.

R.I.

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

# Faustin-Archange Touadéra officiellement réélu président

**L**e président sortant de la République centrafricaine, Faustin-Archange Touadéra, a été réélu avec une majorité absolue de 77,90% des suffrages à l'issue du scrutin présidentiel tenu le 28 décembre dernier, selon les résultats définitifs proclamés lundi par le Conseil constitutionnel du pays. Lors d'une cérémonie organisée dans la capitale, Bangui, le Conseil constitutionnel a officiellement annoncé l'élection de M. Touadéra pour un mandat présidentiel de sept ans. Il s'agit de son troisième mandat depuis son arrivée au pouvoir en 2016. Selon les résultats provisoires publiés par l'Autorité nationale des élections, M. Touadéra devançait largement les autres candidats, notamment les anciens Premiers ministres Anicet-Georges Dologué et Henri-Marie Dondra, arrivés respectivement en deuxième et troisième positions. Le scrutin présidentiel a coïncidé avec les élections législatives, régionales et municipales.

R.I.

GUINÉE

# Doumbouya investi officiellement président

**A**l'issue d'une cérémonie solennelle d'investiture organisée samedi à Conakry, Mamadi Doumbouya a été officiellement investi président de la République de Guinée pour un mandat de sept ans, conformément aux dispositions de la nouvelle Constitution du pays. Cette investiture fait suite à son élection à la magistrature suprême avec 86,72% des suffrages exprimés, face à huit autres candidats en lice. Avant la prestation de serment du président élu, le premier président de la Cour Suprême, Fodé Bangoura, a rappelé les responsabilités et les prérogatives liées à la fonction présidentielle, insistant sur l'engagement du chef de l'Etat à respecter et à faire respecter la loi dans toute sa rigueur. Selon le premier président de la Cour Suprême, la Constitution institue un équilibre des pouvoirs entre l'exécutif, le judiciaire et le législatif, un principe que le président du pays est tenu de respecter.

R.I.

**BOUMERDÈS.** SECTEUR DE LA SANTÉ

# Réception de plusieurs projets en 2026

Le secteur de la santé à Boumerdès verra, durant cette année 2026, la réception de plusieurs projets dans le secteur de la santé, principalement des polycliniques visant à améliorer les prestations sanitaires, a-t-on appris, dimanche, des services de la wilaya.

**C**es projets, actuellement en cours de réalisation, enregistrent des taux d'avancement satisfaisants et seront prochainement livrés", a indiqué la wali, Fouzia Naama, lors des travaux du conseil exécutif de la wilaya. Il s'agit notamment d'une polyclinique à Hammadi (ouest) dont les travaux sont achevés à 80 % et qui devrait être



Ph: DR

livrée durant cette année, tandis qu'une autre polyclinique, réalisée à Ouled Haddadj (ouest) a déjà été équipée, dans l'attente d'une mise en

service prochaine. Deux (2) autres structures similaires sont en cours de réalisation à Tidjelabine (est) et à El Karma, dans la banlieue de Bou-

merdes.

Par ailleurs, les travaux de la polyclinique de Larbaatache (ouest) sont achevés, la structure étant actuellement en phase d'équipement et sera prochainement opérationnelle.

La commune de Bordj Menail (est) a, également, bénéficié d'une polyclinique similaire qui entrera en service bientôt. Toujours selon la wali Fouzia Naama, la wilaya a également bénéficié de nombreux projets, au titre de l'année 2025/2026, notamment la réalisation de salles de soins dans les daïras des Issers et de Bordj Menail, qui sont déjà équipées et seront bientôt opérationnelles.

Ces projets s'ajouteront aux opérations de réhabilitation des hôpitaux de Bordj Menail, Dellys et Thenia, ainsi qu'à l'acquisition de 12 appareils d'hémodialyse, de 11 ambulances, d'un scanner et d'un appareil d'IRM pour l'hôpital de Thenia.

**BLIDA.** CHEBLI

## Inauguration d'un nouveau siège pour la commune

**L**a commune de Chebli, dans la wilaya de Blida, a été dotée d'un nouveau siège, inauguré, dimanche, à l'occasion de la Journée nationale de la commune (18 janvier), en présence des autorités locales et de wilaya. La mise en service du nouveau siège s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer les structures administratives et à rapprocher l'administration du citoyen, a indiqué le wali de Blida, Djamel Eddine Hashas, dans une déclaration à la presse. Il a ajouté que ce siège a été conçu selon des normes modernes, permettant d'améliorer les conditions de travail des employés et de garantir un meilleur accueil des citoyens, à travers la

**OUM EL-BOUAGHI.** TRAVAUX PUBLICS

## Lancement prochain d'un projet de doublement de la RN-100

**U**n projet de doublement de la route nationale RN-100 sur une distance de 8,4 km sera "prochainement" lancé dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des travaux publics. Le cahier de charges de ce projet de doublement de ce tronçon entre les deux communes d'Ain M'lila et Ouled Hamla via le village d'Ain Benayad a été élaboré et déposé auprès de la commission sectorielle des marchés publics du ministère de tutelle, a précisé à l'APS le chef du service de développement des infrastructures de base de cette direction, Lahfidh Ami. Ce projet retenu pour la wilaya au titre du programme sectoriel 2026 revêt une grande importance du fait que cette route nationale constitue un axe principal pour relier les deux wilayas d'Oum El Bouaghi et Mila qui enregistre un dense trafic avec près de 15.000 véhicules par jour, selon la même source.

mise à disposition de bureaux adaptés aux différentes structures administratives et de salles d'attente aménagées, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité du service public et à l'accélération du traitement des dossiers. Cette réalisation va contribuer à améliorer l'organisation interne des services, en plus de faciliter les procédures liées aux affaires quotidiennes, en adéquation avec la politique de modernisation de l'administration locale et de mise à niveau des équipements publics, selon les explications fournies sur place. La commune de Chebli compte 46.000 habitants, ce qui nécessite la mise à disposition d'espaces administratifs modernes pour répondre à la demande croissante en matière de services communaux, ont souligné les responsables locaux. La Journée nationale de la com-

mune, qui commémore la promulgation de la première loi relative à la commune, a constitué une occasion pour les autorités locales de réaffirmer le rôle central joué par les collectivités locales dans le processus de développement. L'opportunité a également donné lieu à l'inauguration de trois (3) écoles dans la commune de Bouinan, d'une capacité de 12 classes chacune, destinées à alléger la pression sur les établissements éducatifs dans cette région en pleine expansion urbaine. Avec la réception de ces nouvelles structures, réalisées respectivement au niveau de la cité 4.500 logements AADL d'El Hassaïnia (deux écoles primaires) et la cité d'habitat intégré 1.020 logements, le nombre total d'écoles primaires de la commune est désormais porté à 46 unités, selon les données fournies sur place.

**SÉTIF.** FORMATION PROFESSIONNELLE

## Plus de 16.000 diplômés recrutés dans des entreprises économiques

**P**lus de 16.000 diplômés des établissements de formation professionnelle de la wilaya de Sétif ont été recrutés au cours des quatre dernières années dans des entreprises économiques locales, a-t-on appris dimanche auprès du directeur du secteur, Abdelkarim Driss.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que le recrutement de ces diplômés de divers niveaux (d'attestation de qualification professionnelle à technicien supérieur) s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat pour "renforcer la formation professionnelle et la relier aux besoins du marché de tra-

vail de sorte à offrir aux jeunes des opportunités d'emploi compatibles avec leurs compétences et favoriser leur intégration durable dans les entreprises économiques pour parvenir à un développement durable". Selon la même source, plus de 2.000 dossiers se trouvent actuellement au niveau de l'antenne locale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat pour obtenir l'accompagnement et le soutien nécessaires au lancement de leurs propres projets.

Depuis 2022 à ce jour, le secteur de la formation professionnelle a conclu 1.018 conventions de coopération et de par-

nariat avec des partenaires économiques, des acteurs de la société civile et autres organismes pour une formation permanente au profit de toutes les catégories sociales.

Ces conventions s'inscrivent dans le cadre du renforcement du partenariat entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et son environnement pour enrichir la nomenclature des spécialités conformément "aux missions du secteur relatives à la qualification professionnelle des jeunes y compris des catégories précaires pour en favoriser l'insertion professionnelle et sociale", selon la même source.

**JIJEL.** EL-MILIA

## Des équipements modernes pour l'EPH Bachir-Mentouri

**L**es services de l'Etablissement public hospitalier (EPH) Bachir-Mentouri d'El Milia (Jijel) vient d'être renforcé par des équipements médicaux modernes, a-t-on appris dimanche auprès de sa directrice, Nour El-Houda Boumezbar. Dans une déclaration à l'APS, la même responsable a précisé que dans "le cadre de l'amélioration de ses prestations sanitaires, cet EPH s'est renforcé de plusieurs équipements modernes à même de permettre une meilleure prise en charge des patients". Parmi ces équipements, figure un générateur de laser urologique unique au niveau de la wilaya qui évitera le déplacement des malades vers les wilayas voisines, selon la même source. L'unité cytologique de l'établissement a été en outre dotée d'une hotte de cytologie avec trois sondes pour assurer un milieu de travail sécurisé aux employés et une meilleure prise en charge des patientes au niveau du service de gynécologie obstétrique, selon la même responsable. L'opération d'acquisition de ces équipements a été soigneusement menée, après avoir consulté des spécialistes, a indiqué Mme Boumezbar. Il est également prévu de recevoir "prochainement" un autre lot d'équipements dont un vidéo-gastroscope et un vidéo-colonoscope qui contribueront à améliorer la prise en charge sanitaire des habitants de la région et des régions voisines, selon la même responsable.

**TARF.** OISEAUX D'EAU MIGRATEURS

## Lancement de la campagne de dénombrement hivernal pour l'année 2026

**L**e parc national d'El Kala, dans la wilaya d'El Tarf, a lancé, dimanche à travers les zones humides de la région (lacs, barrages et autres plans d'eau), la campagne annuelle de dénombrement hivernal des oiseaux d'eau migrateurs pour l'année 2026, afin d'identifier les espèces et d'en dresser l'inventaire. L'opération, qui se poursuivra jusqu'au 22 janvier, a ciblé, le premier jour, trois (3) zones humides d'importance mondiale de la commune d'El Kala, inscrites sur la liste de Ramsar, en l'occurrence les lacs Tonga, Oubira et Mellah situés dans le périmètre du parc national d'El Kala. Le dénombrement se poursuivra lundi au Lac des Oiseaux et au marais de La Mekhada, a précisé, à l'APS, le directeur du parc, Aziz Reggadi, en marge du lancement officiel de l'opération. Le responsable a affirmé que le parc national d'El Kala a fourni les moyens nécessaires pour la réussite de cette campagne, mettant à contribution, notamment, des cadres et des agents spécialisés de l'Université Chadli-Bendjedid d'El Tarf, ajoutant que cette opération est menée aussi avec la participation des Conservations des forêts des wilayas d'El Tarf, d'Annaba, de Skikda, de Guelma et de Souk Ahras, ainsi que des volontaires intéressés par ce domaine. Ce dénombrement hivernal annuel des oiseaux migrateurs sera étendu à plusieurs plans d'eau des wilayas d'Annaba, de Skikda et de Guelma, selon les organisateurs, qui ont précisé que l'opération vise principalement à évaluer l'état des populations et des habitats et à suivre les tendances d'évolution par rapport aux années précédentes, selon la même source. Les services concernés par cette opération s'efforcent de collecter des données précises sur les populations d'oiseaux migrateurs dans l'optique de déterminer des stratégies efficaces pour les protéger et garantir leur afflux continu dans la région. L'enjeu consiste également à sensibiliser à l'importance de la protection des zones humides, qui constituent un refuge sûr pour les oiseaux d'eau migrateurs. Le parc national d'El Kala avait recensé, en 2025 dans les zones humides de la wilaya d'El Tarf.

**BÉJAÏA.** SALON RÉGIONAL DES PRODUITS ALIMENTAIRES, INDUSTRIELS ET DE SERVICES

# Plus de 45 entreprises au rendez-vous

La 1ère édition du Salon régional des produits alimentaires, industriels et de services, ouverte dimanche dans la wilaya de Bejaïa, a enregistré la participation de 46 opérateurs économiques venus de plusieurs wilayas, ont indiqué les organisateurs.

Organisé au siège de l'entreprise "COGB-Labelle", sous le slogan "Promotion des produits nationaux, notre opportunité d'exploration", le Salon a été inauguré par le wali, Kameledine Kerbouche. Il regroupe 46 entreprises nationales relevant des secteurs public et privé, activant notamment dans les industries alimentaires, industrielles et de services, a indiqué à l'APS, le directeur local du commerce, Ghali Sid Ahmed. Le responsable a ajouté que 24 entreprises participantes sont spécialisées dans les industries alimentaires, 19 dans la production industrielle et trois (3) dans les services, en plus de la présence de plusieurs administrations. "Près de 50% des opérateurs exposants sont des entreprises productrices et exportatrices", a-t-il précisé, en outre. Lors de sa visite au Salon, le wali a souligné que cette manifestation vise à "mettre en valeur la qualité du produit national, encourager la consommation locale et favoriser les échanges et partenariats entre opérateurs économiques, contribuant ainsi au soutien de l'investissement et au renforcement du tissu éco-



nomique national". Il a, par ailleurs, affirmé que les "pouvoirs publics accordent un intérêt particulier à ce type d'événements économiques en raison de leur rôle dans l'accompagnement des producteurs, l'encouragement des initiatives locales et l'ouverture de nouvelles perspectives de commercialisation et de partenariat, avec des retombées positives sur le développe-

ment local et national". A noter que ce Salon, qui se poursuivra jusqu'au 20 janvier, est organisé par la Chambre de commerce et d'industrie "Soummam", en coordination avec nombre de directions, notamment celles du commerce, de l'industrie, des services agricoles, ainsi que le bureau de wilaya du Conseil du renouveau économique algérien (CREA).

**ANNABA.** SANTÉ

## L'EHS Mère et Enfant d'El Bouni prochainement réhabilité

Une vaste opération de réhabilitation et de modernisation de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) Mère et Enfant "le défunt Moudjâhid Abdallah Nouaouria" d'El Bouni (Annaba) sera entamée "dans les prochains jours", a indiqué, dimanche, la directrice de cet établissement de santé, Ahlam Guemidi.

La responsable a précisé, à l'APS, que l'opération de réhabilitation inclura, au titre d'une première phase, les services de maternité et de post-partum afin de garantir une meilleure prise en charge

médicale, avant d'ajouter que l'opération inclut également la réhabilitation du service de stérilisation, ce qui permettra de garantir la qualité et la sécurité des interventions chirurgicales programmées dans les services de chirurgie pédiatrique et de gynécologie-obstétrique.

La directrice de l'EHS a également fait savoir que cette action de réhabilitation a nécessité un investissement public initial de 50 millions de dinars, précisant que l'établissement recevra "bientôt" un nouveau scanner afin de renforcer les moyens de dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus. Selon Mme Guemidi, les services de l'EHS ont aménagé, au sein de la structure, un espace adapté destiné à l'installation de cet appareil acquis dans le cadre de la mise en œuvre du plan national de lutte contre le cancer, du rapprochement des services médicaux spécialisés des citoyens, de l'allègement du fardeau des déplacements vers les grands centres hospitaliers et de la garantie d'une prise en charge sanitaire de proximité rapide et efficace.

**ORAN.** AÏN EL-TURCK

## Remise des clés de 150 logements publics locatifs

Les clés de 150 logements publics locatifs ont été remises à leurs bénéficiaires, dimanche dans la commune d'Aïn El-Turk, dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris auprès des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

La cérémonie de distribution de ces logements de type F3, relevant de l'OPGI, s'est déroulée dans de bonnes conditions d'organisation, en présence des autorités locales. Ce quota de logements dispose de l'ensemble des équipements et commodités nécessaires, notamment l'aménagement extérieur, dont l'éclairage public, les espaces verts, ainsi que des

aires de jeux pour enfants. L'OPGI avait procédé, au cours du mois de décembre dernier, à la remise des clés de 600 logements publics locatifs aux bénéficiaires de la localité d'Aïn El Beïda, dans la commune d'Es-Senia, en plus d'un quota de 100 logements publics locatifs dans la commune d'El Ançor.

Pour rappel, un total de 2.072 unités, toutes formules confondues, a été distribué à travers les communes de la wilaya d'Oran, à l'occasion de la commémoration du 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, dont 1.099 logements promotionnels aidés et 973 logements publics locatifs.

**KHENCHELA.** RESSOURCES HYDRIQUES

## Lancement "prochain" des travaux de réalisation de 7 grands projets

Les travaux de réalisation de sept grands projets hydrauliques dans la wilaya de Khencela seront "prochainement lancés", a-t-on appris dimanche auprès du directeur du secteur, Rachid Benachi. Le même responsable a précisé à l'APS qu'il s'agira de la réhabilitation du réseau de distribution d'eau potable de la commune de Khencela sur 55 km, la réalisation de forages de remplacement pour 3.500 mètres linéaires et leur équipement dans les communes d'El Hamma, de Bouhmama, Kais, Baghaï, Tamza et Chechar et la réhabilitation des réseaux d'approvisionnement en eau potable des communes de Bouhmama, Chélia, Lemsara et Yabous. Il sera procédé dans le cadre du même programme au lancement des projets de réalisation de deux périmètres d'irrigation à partir des stations d'épuration des eaux usées de Khencela et Kais, la réalisation de forages de remplacement pour 2.100 mètres linéaires dans les communes d'El Mehmel, de Babar, Metoussa et Khencela et la réalisation de sept châteaux d'eau dans plusieurs communes, selon la même source. D'après Rachid Benachi toujours, l'année en cours verra la réception de plusieurs projets lancés en 2024 et 2025 dont deux de la réalisation et de l'équipement d'une station d'épuration des eaux usées à Chechar, du renforcement de l'approvisionnement en eau potable des communes de la daïra de Bouhmama depuis le barrage de Taghrisset (Yabous), d'une retenue d'eau à Oued Tadjemout dans la commune de Bouhmama et de renforcement de l'alimentation en eau du village Belkitane dans la commune d'Aïn Touila depuis un nouveau puits artésien. M. Benachi a rappelé qu'en 2025, une station d'épuration des eaux usées a été mise en service à Babar et la station d'épuration des eaux usées de Khencela a été réhabilitée, en plus de la réhabilitation des installations de transfert d'eau du barrage de Koudiet-Lam douar vers la galerie de Khencela et l'augmentation de la capacité de pompage de la station Bouzouak de 2.000 à 6.000 m<sup>3</sup>/jour.

**SIDI BEL-ABBÈS.**

## INVESTISSEMENT Remise de neuf contrats de concession à des investisseurs

Nouveaux contrats de concession ont été remis, dimanche à Sidi Bel Abbès, au profit d'investisseurs privés, dans le cadre de la concrétisation de la politique de l'Etat visant la promotion de l'investissement productif et l'accompagnement des investisseurs, conformément aux nouvelles procédures d'octroi du foncier économique prévues par la loi 23-17, a-t-on appris auprès de la cellule de communication et d'information de la wilaya. La même source a précisé que ces contrats, dont la cérémonie de remise a été présidée par le wali de Sidi Bel-Abbes, concernent des projets d'investissement dans le domaine de l'industrie de transformation, répartis à travers les zones industrielles et le parc industriel de la commune de Sidi Bel-Abbes, sur une superficie globale estimée à 13 hectares.

ENTRE GLOIRE, CHAOS ET SOUPÇONS

# Les Lions de la Terranga rois d'Afrique

Une finale de CAN ne se raconte jamais seulement en buts et en trophées. Elle se lit aussi dans les silences, les tensions et les non-dits. Celle de Rabat, remportée dimanche soir par le Sénégal face au Maroc (1-0 a.p.), restera comme l'une des plus électriques de l'histoire du football africain. Entre décisions arbitrales contestées, coup de théâtre de dernière minute et zones d'ombre avant le coup d'envoi, la 35e édition a laissé des traces.

**D**imanche soir, le stade Prince Moulay Abdellah a basculé dans l'irréel. Le Maroc, pays hôte, semblait toucher son rêve du bout des doigts. Le Sénégal, lui, paraissait au bord du précipice. Un penalty accordé dans les ultimes secondes du temps additionnel a tout fait vaciller. Brahim Diaz s'est élancé. Édouard Mendy a arrêté. En une fraction de seconde, le destin a changé de camp. Avant cela, la finale avait déjà connu un tournant polémique. Un but sénégalais a été refusé pour une faute jugée légère. Quelques minutes plus tard, la VAR a rappelé l'arbitre Jean-Jacques Ndala Ngambo. Sa décision d'accorder un penalty au Maroc a provoqué la colère sénégalaise. Pape Thiaw a demandé à ses joueurs de quitter la pelouse. L'Afrique entière a retenu son souffle. Seul Sadio Mané est resté sur le terrain. Il a échangé avec Claude Leroy, figure respectée du football africain. Puis il a rappelé ses coéquipiers. « On joue comme des hommes », a-t-il lancé. Ce geste de leadership a peut-être sauvé l'image du continent. Il a aussi offert au Sénégal une chance de réécrire l'histoire. Après l'arrêt de Mendy, la prolongation a fait la différence. Pape Gueye a frappé fort du gauche à la 94e minute. Yassine Bougnou n'a rien pu faire. Le Maroc a poussé, touché la barre, mais n'a pas trouvé l'égalisation. La défense sénégalaise, solide durant tout le tournoi, a tenu bon. Les Lions de la Teranga ont décroché leur deuxième couronne. Au-delà du résultat, la finale a révélé des fractures. Walid Regragui a dénoncé l'attitude de Pape

Ph.DR



Thiaw en conférence de presse. Il a parlé d'une « image honteuse » pour l'Afrique. De son côté, le sélectionneur sénégalais s'est excusé. Il a reconnu avoir réagi à chaud. Il a accepté l'erreur arbitrale. Le malaise, lui, est resté.

#### LES OMBRES D'AVANT-MATCH

Mais le match ne s'est pas joué uniquement sur le terrain. Juste avant le coup d'envoi, trois joueurs clés du Sénégal ont déclaré forfait. Krépin Diatta, Ousseynou Niang et Pape Matar Sarr ont été annoncés « malades ». Une coïncidence troublante pour une finale de cette envergure. Kalidou Koulibaly a parlé d'« échos » rassurants après la rencontre. Ismail Jakobs a été plus direct. « Beaucoup de choses se sont passées avant le match », a-t-il lâché. Selon lui, des révélations pourraient émerger. Ses mots ont alimenté les spéculations. Était-ce une simple intoxication ? Une pression extérieure ? Ou un épisode plus opaque ? Pour l'instant, aucune preuve n'a été apportée. Dans ce contexte, l'arrêt de Mendy prend une dimension particulière. Certains ont évoqué un geste de fair-play de Brahim Diaz. Le gardien sénégalais a balayé cette hypothèse. Il a parlé de concentration, de timing et de sang-froid. Pour lui, il n'y a eu ni arrangement ni compromis. Seulement le football, dans sa brutalité et sa beauté.

Cette CAN 2025 restera marquée par ses controverses. Arbitrage sous tension,

usage contesté de la VAR, accusations de lobbying et climat électrique ont accompagné la compétition. Le Maroc, qui avait investi massivement pour organiser et gagner, repart sans trophée. Le Sénégal, plus discret, repart avec la coupe et une légende renforcée. Pourtant, au-delà des polémiques, une certitude s'impose. Sur le terrain, les Lions de la Teranga ont montré du caractère.

Ils ont résisté à la pression du public, aux décisions litigieuses et aux imprévus. Sadio Mané a incarné ce mélange d'humilité et de détermination. La relève, symbolisée par Pape Gueye, a répondu présent. Le football africain sort grandi et fragilisé à la fois. Grandi, parce qu'une finale aussi intense prouve la passion du continent. Fragilisé, parce que les soupçons et les tensions ternissent l'image du jeu. La CAF devra tirer des leçons. L'arbitrage devra gagner en crédibilité. La transparence devra devenir une priorité.

En attendant, le Sénégal savoure. Quatre ans après son premier sacre, il s'installe durablement parmi les grandes nations du football africain. Le Maroc, lui, devra digérer cette défaite. Il devra aussi répondre aux questions laissées en suspens. Le trophée est parti vers Dakar. Les débats, eux, resteront longtemps à Rabat.

Et si, au final, cette CAN avait révélé plus qu'un champion : les vérités cachées du football africain ?

*Mohamed Amine Toumiat*

CLÔTURE DE LA CAN DE LA HONTE

## Entre polémique et héroïsme, le Sénégal triomphe

**L**e Sénégal a été sacré champion d'Afrique 2025 au Maroc à l'issue d'une finale épique, marquée par l'intensité, la tension et un scénario digne des plus grandes pages du football africain. Les Lions de la Teranga n'ont pas seulement gagné un titre, ils l'ont arraché avec courage, patience et mérite, au terme d'un combat sportif où ils ont su faire la différence au moment décisif.

En face, le rêve marocain s'est une nouvelle fois brisé. Cinquante années après leur unique sacre continental, la Coupe d'Afrique des Nations continue de se refuser aux Lions de l'Atlas. La nuit a été longue et douloureuse à Rabat, Casablanca, Tétouan,

Marrakech et Agadir. Tout semblait pourtant prêt pour une consécration historique, tellement que les hommes du "Makhzen" ont tout préparé dans les coulisses pour que les 2 milliards d'euros qu'ils ont dépensés pour l'occasion, ne partent pas en fumée.

Cette édition 2025 restera également marquée par un protagoniste omniprésent : la VAR. Jamais une compétition africaine n'aura autant mis en lumière la salle d'assistance vidéo et des décisions arbitrales aussi controversées.

Le moment le plus marquant restera cette scène totalement inhabituelle dans les stades de football : les joueurs sénégalais quittent la pelouse pour regagner les vestiaires,

en signe de protestation après le refus d'un but en leur faveur, suivi de l'attribution d'un penalty au Maroc dans les toutes dernières secondes de la rencontre.

D'un point de vue strictement objectif, le parcours du Maroc pose question. Les Lions de l'Atlas n'ont pas battu le Mali, ni le Nigeria dans le temps réglementaire et les prolongations, et se sont inclinés face au Sénégal.

De nombreuses polémiques arbitrales ont également entouré leur rencontre contre le Cameroun.

À l'inverse, le Sénégal a avancé sans bruit, avec discrétion et efficacité. Une équipe solide, mentalement forte, qui a su gérer les temps faibles et

frapper au bon moment.

En finale, les Sénégalais ont fait preuve d'une maîtrise remarquable, d'une patience stratégique et d'une détermination à toute épreuve, s'imposant selon un scénario presque hitchcockien.

Finalement, le trophée est revenu à ceux qui l'ont le plus mérité. Une conclusion logique pour une compétition dont les résultats n'ont pas toujours reflété la réalité du terrain, et dont la crédibilité a été mise à mal par de nombreuses décisions arbitrales controversées et l'influence déterminante de la « salle secrète » de la VAR, qui a changé le cours de plusieurs matchs.

*Hakim S.*

QUAND LA CAN DÉRAPE AU MAROC

## Dieu rend justice

La finale de la CAN 2025 n'a pas seulement consacré le Sénégal. Elle a déclenché une vague de célébrations à travers l'Afrique et sa diaspora, tout en mettant en lumière un climat de tensions et d'inégalités.

Entre polémiques arbitrales, gestes irrespectueux et traitement différencié, cette édition restera gravée comme celle où le talent et la justice, inattendus, ont pris le pas sur les artifices humains.



Dès le coup de sifflet final à Rabat, le continent a réagi comme un seul corps. À Dakar, la nuit a vibré au rythme des tambours et des chants. Mais le phénomène a largement dépassé le Sénégal. Dans plusieurs capitales et grandes villes d'Afrique, des foules se sont rassemblées pour célébrer une victoire qu'elles considéraient comme collective, comme si, à travers elle, la justice triomphait de l'injustice. En Égypte, des scènes inhabituelles ont marqué les esprits. Des groupes de supporters égyptiens sont descendus dans les rues pour fêter le sacre sénégalais, brandissant drapeaux et chants. Ces manifestations spontanées traduisaient un sentiment de solidarité continentale face à un tournoi jugé biaisé et à des décisions arbitrales contestées, et semblaient dire que l'Afrique pouvait reconnaître un juste triomphe malgré les manœuvres humaines. En Algérie, la mobilisation était exceptionnelle. Des milliers de personnes ont envahi les rues d'Alger, Oran, Constantine et Annaba. Plus symbolique encore, près de la frontière algéro-marocaine, des rassemblements ont exprimé une solidarité accrue envers le Sénégal. Cette ferveur montrait que, pour une grande partie du continent, cette CAN n'était pas seulement un tournoi de football, mais une

bataille entre la vérité du terrain et l'injustice orchestrée. Au territoire sahraoui occupé, à Dakhla, plusieurs Sahraouis ont également célébré la victoire sénégalaise. La joie publique s'accompagnait d'un message implicite : face à la pression et aux manœuvres du pays hôte, le football avait choisi de rendre justice, presque par une logique supérieure, et la victoire du Sénégal était perçue comme le couronnement de cette justice divine. En France, la diaspora africaine a transformé la victoire en un véritable événement continental. À Paris, Marseille et Lyon, des milliers de supporters sénégalais et africains de toutes nationalités ont célébré ensemble. Dans ces rassemblements, la CAN 2025 prenait des allures de symbole : le triomphe du fair-play et du mérite sur l'arbitrage et la pression artificielle. En Afrique de l'Ouest, les scènes de joie étaient tout aussi impressionnantes. En Côte d'Ivoire et au Nigeria, de nombreuses vidéos montrent des foules exaltées. Pour beaucoup, le Sénégal incarnait une victoire morale, une leçon adressée à ceux qui pensaient pouvoir manipuler le destin et le résultat par des artifices humains.

A la veille de la finale, la Fédération sénégalaise de football avait publié un communiqué officiel

INCIDENT GRAVE LORS DU DERNIER ÉPISODE DE LA CAN

## La conférence du sélectionneur sénégalais annulée dans un climat de tension

Un nouvel incident regrettable est venu ternir l'image du football africain avec l'annulation, à l'issue de la finale de la CAN-2025, de la conférence de presse du sélectionneur sénégalais, Pape Thiaw. Une situation qualifiée de véritable dérapage organisationnel, survenue alors que le technicien sénégalais s'apprêtait à répondre aux médias après la rencontre. Selon plusieurs sources présentes sur place, des journalistes affiliés au « Makha-Zen » s'en sont pris verbalement au sélectionneur du Sénégal à son arrivée à la salle de conférence de presse. L'atmosphère est rapidement devenue tendue, dépassant le cadre professionnel et sportif attendu dans ce type d'événement officiel. Face à cette situation chaotique, les organisateurs se sont révélés incapables de maîtriser les débordements et d'assurer la sécurité du coach sénégalais. Devant l'absence de garanties et afin d'éviter une escalade plus grave, Pape Thiaw a préféré quitter les lieux, annulant de

sa conférence de presse et renonçant à toute prise de parole médiatique. Cet incident constitue une nouvelle tâche pour le football africain, déjà fragilisé par de nombreuses polémiques récentes liées à l'arbitrage, à l'organisation et au respect des acteurs du jeu. La conférence de presse, espace d'échange et d'analyse sportive, s'est transformée en scène de tension incompatible avec les valeurs du sport et du professionnalisme.

L'annulation de cette rencontre avec les médias soulève de sérieuses questions sur la protection des entraîneurs et des joueurs, la responsabilité des organisateurs, ainsi que sur la liberté d'expression dans un cadre sportif censé promouvoir le respect, le dialogue et le fair-play. Une situation qui appelle à des mesures fermes afin d'éviter que de tels incidents ne se reproduisent et ne nuisent davantage à la crédibilité du football africain.

H. S.

EN S'INCLINANT À DOMICILE EN FINALE DE LA CAN

## Le Maroc échoue face au record africain de l'Algérie

Le football marocain a connu un coup d'arrêt historique après une défaite lourde de conséquences, tant sur le plan sportif que symbolique. En s'inclinant sur son propre sol face au Sénégal en finale de la CAN-2025, le Maroc a mis fin à une impressionnante série d'invincibilité qui durait depuis plus de quatorze ans. Il s'agit en effet de la première défaite du Maroc à domicile lors d'un match officiel depuis le 14 novembre 2009, date à laquelle les Lions de l'Atlas avaient perdu face au Cameroun dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde. Cette contre-performance met un terme à une série exceptionnelle de 39 matchs consécutifs sans défaite à domicile, comprenant 33 victoires et 6 matchs nuls.

Cet échec empêche ainsi le Maroc de détrôner le record africain toujours détenu par la sélection algérienne. L'Algérie reste en tête avec une longévité remarquable : 23 ans et 8 mois sans la moindre défaite officielle à domicile, entre mai 1975 et janvier 1999. Durant cette période, les Verts ont disputé 65 matchs officiels en Algérie, remportant 55 victoires et concédant 10 matchs nuls, un exploit encore inégalé sur le continent africain.

Dans ce contexte, la présence du capitaine de la sélection algérienne, Riyad Mahrez, parmi les sportifs les mieux rémunérés au monde constitue un fait marquant, tant sur le plan sportif que symbolique.

Les chiffres des revenus des sportifs les mieux payés illustrent non seulement l'amplitude financière atteinte par certaines disciplines, mais aussi les profondes mutations du sport moderne, où les salaires, les contrats publicitaires et l'image de marque personnelle jouent un rôle déterminant.

Dans ce contexte, la présence du capitaine de la sélection algérienne, Riyad Mahrez, parmi les sportifs les mieux rémunérés au monde constitue un fait marquant, tant sur le plan sportif que symbolique.

Avec des revenus estimés à 700 milliards de centimes, soit environ 53,5 millions de dollars de revenus annuels, Riyad Mahrez figure en 45 position mondiale dans le classement des 100 sportifs les mieux payés en 2025. Cette performance financière le place parmi l'élite absolue du sport mondial, aux côtés de figures planétaires issues de disciplines variées, mais majoritairement dominées par le football

mondial et par les boxeuses.

Le classement est largement dominé par Cristiano Ronaldo, qui occupe la première place avec des revenus totaux atteignant 260 millions de dollars. Ce chiffre impressionnant s'explique par une combinaison de salaire sportif extrêmement élevé, notamment grâce à son contrat en Arabie saoudite, et de revenus commerciaux liés à son image, ses partenariats publicitaires et ses activités entrepreneuriales. Ronaldo incarne ainsi le modèle du sportif devenu une marque mondiale à part entière.

Ces statistiques rappellent à quel point certains records africains restent profondément ancrés dans l'histoire du football continental, et combien il est difficile, même pour les meilleures sélections, de les égaler ou de les surpasser.

H. S.

SÉNÉGAL

## Mané arrêtera bien après le Mondial

Sadio Mané (33 ans, 123 sélections et 53 buts) dit adieu au football africain en héros. Car la finale de Coupe d'Afrique des Nations 2025 remportée avec le Sénégal face au Maroc (1-0, a.p.) dimanche restera à jamais son dernier match disputé sur le continent. En zone mixte, le MVP de la compétition a confirmé qu'il prendrait sa retraite internationale suite à la Coupe du monde 2026.

«C'était bien mon dernier match de Coupe d'Afrique. Je remercie le peuple sénégalais. Je suis très content. Et pour moi, la CAN, c'est terminé. Je me suis donné à fond dans ce match parce que je savais que c'était mon dernier match ici. Maintenant, je vais accompagner les jeunes jusqu'à la Coupe du monde et, après, ce sera terminé», a déclaré le véritable héros de la finale, qui a exhorté ses coéquipiers à reprendre le jeu après que ces derniers aient regagné le vestiaire.

Mohamed Amine Toumiat

LES REVENUS DES SPORTIFS D'ÉLITE EN 2025

## Riyad Mahrez parmi les mieux payés avec 53,5 millions US

L'année 2025 confirme, une fois de plus, la place centrale qu'occupe le sport de haut niveau dans l'économie mondiale du divertissement.

Les chiffres des revenus des sportifs les mieux payés illustrent non seulement l'amplitude financière atteinte par certaines disciplines, mais aussi les profondes mutations du sport moderne, où les salaires, les contrats publicitaires et l'image de marque personnelle jouent un rôle déterminant.

Dans ce contexte, la présence du capitaine de la sélection algérienne, Riyad Mahrez, parmi les sportifs les mieux rémunérés au monde constitue un fait marquant, tant sur le plan sportif que symbolique.

Avec des revenus estimés à 700 milliards de centimes, soit environ 53,5 millions de dollars de revenus annuels, Riyad Mahrez figure en 45 position mondiale dans le classement des 100 sportifs les mieux payés en 2025. Cette performance financière le place parmi l'élite absolue du sport mondial, aux côtés de figures planétaires issues de disciplines variées, mais majoritairement dominées par le football

H. S.



mondial de la boxe professionnelle, discipline dans laquelle les combats majeurs génèrent des sommes colossales grâce aux droits de diffusion, aux sponsors et au paiement à la séance. Juste derrière, Lionel Messi occupe la troisième place avec 130 millions de dollars, principalement grâce à son contrat avec l'Inter Miami, mais aussi à ses nombreux partenariats commerciaux à l'échelle internationale. Le cas de Messi illustre parfaitement l'attrait croissant du football nord-américain, capable désormais d'attirer des stars mondiales avec des packages financiers très compétitifs.

Dans ce paysage dominé par des figures ultra-médiatisées, la position de Riyad Mahrez revêt une importance particulière. Son classement dans le top 50 mondial des sportifs les mieux payés confirme non seulement sa réussite individuelle, mais aussi la montée en puissance des joueurs africains et arabes sur la scène économique du sport mondial.

Les 53,5 millions de dollars qu'il perçoit annuellement proviennent à la fois de ses revenus sportifs et de ses contrats commerciaux liés à son image, ses partenariats publicitaires et ses activités entrepreneuriales. Ronaldo incarne ainsi le modèle du sportif devenu une marque mondiale à part entière.

En deuxième position, le boxeur mexicain Canelo Alvarez affiche des revenus annuels de 137 millions de dollars. Sa présence à ce niveau souligne le poids éco-

MERCATO HIVERNAL SOUS PRESSION Course aux renforts

À l'approche de la seconde moitié de saison, les clubs algériens se livrent à une bataille acharnée sur le marché des transferts. Entre signatures déjà actées et négociations encore ouvertes, Entente de Sétif, JS Kabylie et Mouloudia d'Oran cherchent à renforcer leurs effectifs pour combler leurs besoins offensifs et défensifs.

L'Entente de Sétif ne chôme pas en ce mercato hivernal. Après l'arrivée du gardien Hatem Bencheikh El Fegouli, qualifié pour le match de Coupe d'Algérie face au CSC, le club phare des Hauts Plateaux a quasiment bouclé le recrutement du jeune Franco-Algérien Issam Bouaoune. Selon Transfertmarkt, son engagement avec l'ESS est déjà acté et ne reste plus qu'à finaliser la signature officielle. Cette arrivée vise à solidifier le milieu de terrain et donner plus de profondeur au groupe dirigé par Milutin Sredojevic. Parallèlement, le directeur sportif Azzedine Arab a conclu l'arrivée de l'avant-centre guinéen Yakhoub Barry, pisté l'été dernier mais retenu par son club Horoya AC. Âgé de 27 ans et international guinéen, Barry a inscrit 13 buts en 24 rencontres cette saison, renforçant ainsi un compartiment offensif entiste touché par le départ d'Addeby Biramahie. Son gabarit et sa puissance font de lui un renfort idéal pour les Hauts Plateaux. En revanche, le dossier Edarlyn Reyes a capoté. L'attaquant de la République dominicaine, sous contrat avec le club russe Arsenal Tula, n'a pu être acquis en raison des exigences financières élevées de son club. Malgré cette déconvenue, l'ESS poursuit ses discussions avec le MCA pour récupérer Kipré et Messoussa, et espère éclaircir ces dossiers au début de la semaine. L'ancien arrière gauche de l'USMA, Anis Khemaïssia, reste également une cible prioritaire pour combler le départ de Houari Ferhani et renforcer le côté gauche de la défense.

Le côté de la JS Kabylie, l'entraîneur Josef Zinnbauer souhaite enrichir son attaque avec deux ailiers supplémentaires. La piste camerounaise Tadeous Nkeng, auteur d'un but en phase de poules de la Ligue des champions avec le Stade Malien, séduit particulièrement le coach allemand. Polyvalent et doté d'une force de pénétration, Nkeng pourrait évoluer en pointe comme levier d'influence, de visibilité et de diversification économique.

En conclusion, la présence de Riyad Mahrez parmi les sportifs les mieux payés du monde en 2025 constitue un symbole fort. Elle témoigne de l'internationalisation du football, de la valorisation croissante des talents issus du monde arabe et africain, et de l'évolution du sport vers un modèle où performance, image et stratégie financière sont indissociables.

Dans un univers dominé par des chiffres vertigineux, Mahrez s'impose comme l'un des visages majeurs de cette nouvelle ère du sport mondial.

Hakim S.

## LE CLUB ANGLAIS A ENTAMÉ DES DISCUSSIONS AVEC LE PARIS FC West Ham veut s'offrir Ilan Kebbal

Le marché des transferts hivernal continue d'agiter les clubs européens, et la Premier League ne fait pas exception. Selon les informations disponibles, West Ham United a entamé des discussions avec le Paris FC en vue d'un éventuel transfert du milieu de terrain Ilan Kebbal, l'un des joueurs les plus en vue de l'équipe parisienne cette saison.

D'après les mêmes sources, le joueur pourrait être disponible pour un montant inférieur ou égal à 12 millions de livres sterling durant ce mois de janvier. Une somme relativement modeste pour un club de Premier League, mais significative pour un club qui vient d'accéder en Ligue 1 comme le Paris FC. Une telle opération représenterait à la fois une opportunité sportive pour le club de Premier League, mais également pour un club qui vient d'accéder en Ligue 1 comme le Paris FC.

Ilan Kebbal s'est imposé comme un élément clé du Paris FC grâce à sa régularité, sa qualité technique et sa capacité à orienter le jeu au milieu de terrain. Son profil polyvalent, capable d'évoluer aussi bien dans un rôle de relayeur que de meneur de jeu plus avancé, attire logiquement l'attention des clubs de premier plan et de bénéficier d'une exposition internationale accrue, qui constitue un facteur déterminant dans sa motivation à franchir ce cap. Si les discussions venaient à aboutir, ce transfert marquerait un tournant important, tant pour le joueur que pour le Paris FC. Pour West Ham, il s'agirait d'un pari mesuré mais ambitieux, misant sur un joueur technique et combatif capable de s'adapter aux exigences du football anglais.

Pour Kebbal, ce serait l'occasion de confirmer son ascension et de s'inscrire durablement sur la scène européenne. Les prochaines semaines seront donc décisives pour l'avenir du milieu de terrain, alors que les négociations pourraient s'accélérer à l'approche de la fin du mercato hivernal.

H. S.

LE MOULDOUDIA D'ORAN SOUS PRESSION

Le Mouloudia d'Oran, en revanche, peine à finaliser l'arrivée d'un avant-centre. Stanley Ogho, ciblé pour renforcer la ligne offensive, ne dispose pas de l'attestation internationale nécessaire pour jouer en championnat. Le club a donc orienté ses recherches vers Evra Agbagno, ancien joueur de l'ASO Chlef évoluant en Libye, qui pourrait suppléer le départ de Boukhalfa et renforcer l'attaque. Cette urgence s'explique par la faible production offensive du MCO ces derniers mois. Trois buts seulement ont été inscrits en trois mois, tous sur coups de pied arrêtés. La pression des supporters monte, exigeant un renfort capable de dynamiser l'attaque. La direction doit désormais trouver un avant-centre, un attaquant de couloir et un milieu offensif capable de relancer l'équipe pour la phase retour du championnat. Alors que le mercato touche à sa fin, ces courses aux renforts détermineront-elles le destin des clubs algériens pour la seconde moitié de saison ?

M. A. T.

LIGUE 1 MOBILIS

# Six clubs sanctionnés pour excès financiers

*La Ligue 1 Mobilis entre dans l'ère de la rigueur budgétaire. Six clubs emblématiques de notre championnat sont désormais confrontés à des sanctions financières et à des mesures strictes pour non-respect du plafond salarial. Entre discipline et perspectives de développement, la Fédération algérienne de football (FAF) affiche sa volonté de rationaliser les budgets et de sécuriser l'avenir des clubs professionnels.*

**L**a Fédération algérienne de football frappe fort. Six clubs de Ligue 1 Mobilis (le CR Belouizdad, la JS Kabylie, l'USM Alger, le MC Alger, le CS Constantine et le MC Oran) ont été sanctionnés pour avoir dépassé le plafond annuel de masse salariale. Chaque club devra s'acquitter d'une amende de 10 millions de dinars et déposer une caution de 40 millions de dinars auprès de la Ligue de football professionnel (LFP) pour continuer à recruter cet hiver. Ces mesures visent à prévenir les litiges et à assurer le règlement des obligations financières en fin de saison. La caution servira de garantie, et pourra être restituée si aucun

contentieux n'est enregistré. La Fédération ne frappe donc pas aveuglément, mais combine sanction et mécanisme préventif pour préserver la continuité sportive du championnat tout en imposant la discipline financière. L'introduction cette saison du plafonnement des salaires marque un tournant pour le football professionnel algérien. La FAF a renforcé le contrôle financier, avec un suivi rigoureux et périodique des budgets des clubs. L'objectif est clair : éviter la fuite en avant des dépenses et réorienter les ressources vers des investissements durables, notamment la formation des jeunes et la construction de centres d'entraînement.

## **UNE POLITIQUE DE RIGUEUR NÉCESSAIRE**

**NECESSAIRE**

Cette politique répond à une urgence historique. À l'arrivée de Walid Sadi à la tête de la FAF, l'endettement cumulé des clubs professionnels frôlait les 1000 milliards de centimes. Des dépenses massives avaient été engagées, souvent pour des résultats sportifs dérisoires. La mise en place d'un contrôle strict et d'un plafond salarial constitue donc une remise à plat indispensable du système et une rupture avec les pratiques passées. Le contrôle de gestion de la FAF, inspiré des procédures de la DNCG française, s'assure du respect strict des équilibres budgétaires. Les clubs sont désormais responsables de leur gestion financière.



sables de la planification de leurs dépenses, sous peine d'amendes et de restrictions de recrutement. Cette rigueur vise également à garantir la transparence financière, renforcer la crédibilité du championnat et protéger les investisseurs, majoritairement publics. Au-delà de la sanction financière, cette mesure envoie un message clair : la prospérité d'un club ne peut reposer sur des dépenses excessives et déséquilibrées. Les dirigeants sont appelés à construire des structures solides, investir dans la jeunesse et rationaliser les salaires. L'objectif est d'instaurer un cercle vertueux où performance sportive et santé financière coexistent.

financière coexistent.

Le dispositif de dépôt de cautionnement constitue une innovation majeure. Il constraint les clubs à anticiper leurs engagements et à assurer une gestion prudente. Cette garantie financière sera contrôlée tout au long de la saison, rappelant que la responsabilité économique est désormais au cœur de la réussite

sportive. La FAF souhaite également éviter l'effet "coup de massue" sur le plan sportif. Les clubs peuvent continuer à recruter sous réserve du paiement de l'amende et du dépôt de la caution, combinant fermeté et flexibilité. C'est un équilibre délicat entre sanction disciplinaire et préservation de l'attractivité du championnat. En définitive, la mise en œuvre de ce plafond salarial et de ce contrôle strict marque un tournant pour le football algérien. Cette mesure, rigoureuse mais nécessaire, promet une meilleure durabilité économique et un championnat plus juste. Elle renforce la crédibilité du football national et encourage les clubs à planifier sur le long terme plutôt qu'à céder à des dépenses impulsives.

L'ère de la discipline financière est ouverte : les clubs devront désormais conjuguer ambition sportive et responsabilité économique, sous le regard attentif de la FAF.

M A T

MC ALGER

Dans le football moderne, où la performance prime souvent sur tout le reste, les gestes de bravoure rappellent que ce sport reste d'abord une affaire de caractère. La blessure de Réda Halaïmia, survenue lors de la Supercoupe d'Algérie face à l'USM Alger, dépasse le simple fait médical. Elle raconte surtout l'histoire d'un joueur qui a préféré la fidélité au maillot à sa propre douleur.

Touché lors de la Supercoupe d'Algérie, Réda Halaïmia souffre d'une fracture du petit orteil du pied droit. Le latéral du Mouloudia d'Alger a pourtant terminé la rencontre face à l'USMA. Il a joué presque sur une jambe. Il n'a rien laissé paraître. Son attitude a illustré un sens aigu du devoir. Durant 90 minutes, Halaïmia a tenu son couloir avec rigueur. Il a remporté des duels. Il a couvert ses partenaires. Il a limité ses montées pour préserver son équilibre. À aucun moment, il n'a demandé à sortir. Son calme a masqué la gravité de sa blessure. Son com-

portement a incarné l'esprit de combat du Mouloudia. Dans un match à haute intensité, il a choisi de rester sur le terrain. Ce choix n'était pas anodin. Il témoignait d'un attachement profond au club et à ses coéquipiers. Les supporters ont salué cette abnégation. Quelques heures après la finale, le verdict médical est tombé. Les examens ont confirmé une fracture. Les médecins ont annoncé environ vingt jours d'indisponibilité. Une absence qui tombe mal pour le joueur. Une absence qui complique aussi les plans du staff.

## **UN COUP DUR AVANT L'AFRIQUE**

Le Mouloudia devra faire sans lui face au FC Lupopo en Ligue des champions. Mokwena perd un élément d'expérience sur le flanc droit. Halaimia apporte habituellement de la stabilité défensive. Il sait aussi s'insérer dans le milieu. Son profil polyvalent va manquer. Au-delà de l'aspect tactique, son absence pèsera mentalement. Ses par-

tenaires voient en lui un leader discret. Il ne parle pas beaucoup. Il montre l'exemple. Son engagement permanent renforce la cohésion du groupe. Son retour sera attendu. Cette blessure met aussi en lumière la dureté du calendrier. Les joueurs enchaînent les matchs. Les organismes sont sollicités. Les risques de blessures augmentent. Le Mouloudia devra gérer intelligemment cette période délicate. Pour l'instant, Halaïmia entre en phase de soins. Il devra respecter le protocole médical. Il travaillera en parallèle pour conserver sa condition physique. Son objectif sera clair. Revenir plus fort et plus déterminé. Quoi qu'il arrive, son image restera marquée par cette Supercoupe. Celle d'un défenseur qui a serré les dents. Celle d'un joueur qui a souffert en silence. Celle d'un homme fidèle aux couleurs rouge et vert. Et si ce sacrifice faisait de lui, plus qu'un simple latéral, un véritable symbole du Doyen ?

M A T

# JS KABYLIE

## Résiliation à l'amiable du contrat de Mehdi Boudjemaâ

**L**a Direction de la JS Kabylie a annoncé la résiliation à l'amiable du contrat le liant au milieu de terrain, Mehdi Boudjemaï, a indiqué lundi, le club de Ligue 1 Mobilis de football sur ses réseaux sociaux. La direction de la JSK a exprimé sa reconnaissance envers Mehdi Boudjemaï (27 ans) pour son engagement, son professionnalisme et les efforts fournis durant son passage sous les couleurs jaune et vert. La JS Kabylie a également souhaité plein succès au joueur pour la suite de sa carrière sportive. Cette décision s'inscrit dans le cadre des ajustements opérés par la direction de la JSK en vue de la prochaine étape de la saison, alors que le club poursuit son travail de restructuration sportive.

# **COUPE D'ALGÉRIE**

## **Deux matchs à huis clos pour l'USM El-Harrach**

**L**'USM El Harrach, sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, a écopé de deux matchs à huis clos, dont un avec sursis, pour "jets de projectiles sur la main courante, en causant des dommages corporels au médecin de l'USM Alger", lors du huitième de finale de la Coupe d'Algérie, a annoncé lundi la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CD/LFP). Le club banlieusard écope également d'un avertissement, rehaussé d'une amende de 200.000 DA, pour utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur la main courante, sans dommages corporels. L'USMH, qui s'était inclinée (3-2 a.p.) contre l'USMA, purgera son match à huis clos lors de la 18e journée de Ligue 2 amateur, lorsqu'elle accueillera le RC Kouba. Avant cela, l'USMH aura affronté le MC Saïda, en déplacement mardi dans le cadre de la 16e journée, puis l'US Béchar Djedid, samedi, également en déplacement, dans le cadre de la 17e journée. Les "Jaune et Noir" occupent actuellement la deuxième place au classement général, avec 31 points, soit à sept longueurs de la JS El Biar (Leader/38 pts), mais avec un match en moins.

RÉCENT VAINQUEUR DE LA SUPERCOUPE D'ALGÉRIE  
**Le MC Alger se rapproche du sommet du football national**

**L**e Mouloudia d'Alger a franchi un nouveau cap dans son histoire récente en remportant, samedi dernier, la Coupe de la Supercoupe d'Algérie. Ce succès permet au club de la capitale d'enrichir son palmarès et de porter son total de trophées à 26 titres toutes compétitions confondues. Cette performance rapproche considérablement le Mouloudia des deux clubs les plus titrés d'Algérie : l'ES Sétif et la JS Kabylie, qui comptent chacun 27 titres à leur

actif. La lutte pour le statut de club le plus décoré du pays semble donc s'intensifier, et chaque compétition à venir pourrait être décisive dans cette course au record. Historiquement, le Mouloudia d'Alger a été l'un des clubs les plus réguliers et prestigieux du football algérien. Son palmarès, riche et varié, inclut des titres nationaux majeurs comme le championnat d'Algérie et la coupe nationale, mais aussi des distinctions moins médiatisées qui témoignent de son succès à l'étranger.

gnent de la constance et de la compétitivité du club sur plusieurs décennies. L'atteinte des 26 titres n'est pas seulement un chiffre : elle symbolise la résilience et la capacité du Doyen des clubs algériens à rester compétitive malgré un environnement footballistique algérien de plus en plus exigeant. Avec un seul trophée de retard par rapport au ES Sétif et à la JS Kabylie, le club algérois se positionne désormais comme un challenger sérieux pour devenir le club le plus titré

du pays dans les années à venir. Cette dynamique intervient à un moment clé, alors que le football algérien connaît une nouvelle jeunesse, avec des clubs de plus en plus structurés, une jeunesse talentueuse qui émerge régulièrement, et une attention médiatique croissante pour toutes les compétitions nationales. Le MCA, fort de son riche héritage et de ses ambitions renouvelées, pourrait bien jouer un rôle central dans cette évolution. En somme, le récent sacre

en Supercoupe représente plus qu'un simple trophée pour la formation phare de Bab El Oued Mouloudia d'Alger : il symbolise la proximité avec le sommet historique du football algérien, une motivation supplémentaire pour viser et dépasser les 27 titres actuels détenus par l'ES Sétif et la JS Kabylie. La bataille pour la suprématie nationale promet donc d'être passionnante et suivie avec attention par tous les amateurs de football en Algérie.

LIGA

# Le Barça tombe à San Sébastien

Après onze succès consécutifs, le FC Barcelone s'est incliné ce dimanche soir en clôture de la 20e journée de Liga face à la Real Sociedad (2-1).

Mikel Oyarzabal et Gonçalo

Guedes ont permis aux locaux de s'imposer malgré une très belle performance de Lamine

Yamal, passeur décisif pour Marcus Rashford. Avec cette défaite, les Barcelonais n'ont plus qu'un point d'avance sur le Real Madrid.

**F**in de série. Alors que le FC Barcelone restait sur onze victoires de suite, toutes compétitions confondues, il a chuté sur la pelouse de la Real Sociedad (2-1). Dominateurs, les hommes d'Hansi Flick ont eu une grosse panne d'efficacité, en témoignent les trois buts refusés et les montants touchés. Le succès de prestige des Basques leur fait perdre trois points dans la course au titre, mais ils restent leaders avec une longueur d'avance sur le Real Madrid.

La première période entre la Real Sociedad et le FC Barcelone a été mar-

Ph:DR



quée par quatre buts refusés. D'entrée, Mikel Oyarzabal a cru surprendre les Catalans, mais il était bien hors-jeu (1ère). Même sanction pour Frenkie De Jong, trop en avance sur la défense (21e), ou Lamine Yamal, même si l'erreur de position fut moins évidente en raison d'un cafouillage dans la surface des Basques (27e). Autre but annulé : celui de Fermin Lopes, en raison d'une faute de Dani Olmo sur Takefusa Kubo à la récupération, après intervention du VAR (9e).

## LE BARÇA TOMBE SUR UN OS

Sans surprise, le FC Barcelone a dominé dans cette partie, mais il est tombé sur des Basques beaucoup plus cliniques et, par ricochet, opportunistes. Frustré après la première action mal payée, Oyarzabal a fini par ouvrir le score en se faisant oublier au second poteau et en reprenant un centre de Gonçalo Guedes (1-0, 32e),

contre le cours du jeu donc. Le Portugais a plus tard offert la victoire à son équipe, après une remise de Carlos Soler (2-1, 71e).

Les Blaugrana n'ont vraiment pas eu de réussite dans cette rencontre, dans le sillage de Dani Olmo, qui a touché deux fois le poteau (48e, 49e) ou encore Jules Koundé, auteur d'une tête qui s'est écrasée sur la barre avant de rebondir juste devant la ligne (85e). Et quand Marcus Rashford a égalisé, sur un centre parfait de Lamal (1-1, 70e), la Real Sociedad a repris l'avantage dans la foulée. Le leadership et la qualité technique de Raphinha ont cruellement manqué aux Barcelonais ce soir, sachant qu'il faut aussi souligner la performance d'Alex Remiro. Le gardien du club basque a réalisé plusieurs arrêts déterminants (2e, 45e+3, 66e). Le Barça est tombé sur un sacré os et c'est le Real, en crise, qui en profite.

## PREMIER LEAGUE Aston Villa rate le coche

**A**ston Villa avait l'occasion de récupérer la deuxième place de Premier League, et de reprendre deux précieux points au leader Arsenal, mais les Villans se sont emmêlés les pinceaux ce dimanche à domicile face à Everton (0-1). Le Français Thierno Barry a inscrit le seul but de la rencontre. Un

peu plus tôt, Newcastle n'a pas pu faire mieux qu'un score nul et vierge face à Wolverhampton.

Aston Villa a concédé une rare défaite à domicile, dimanche, face à Everton et son buteur français Thierno Barry (1-0), et manqué l'occasion de se rapprocher du leader de Premier League, Arsenal. Le match nul d'Arsenal à Nottingham Forest (0-0), samedi, apparaît finalement comme un résultat positif après les défaites de ses poursuivants, Manchester City (contre United samedi) et Aston Villa.

Après 22 journées, les "Gunners" comptent sept points d'avance sur les deux autres du podium. Aston Villa, troisième avec 43 unités, a subi plusieurs alertes contre Everton (10e, 32 pts) dès la première période. L'équipe d'Unai Emery a été sauvée par un poteau après moins de 30 secondes (1re) et par un hors-jeu sur un but de Jake O'Brien (33e).

La punition est venue d'un

petit ballon piqué de Thierno Barry (59e, 1-0), à l'affût d'un ballon relâché par le gardien Emiliano Martínez. L'attaquant français de 23 ans, ancien du FC Bâle et de Villarreal notamment, compte désormais trois buts sur ses quatre derniers matches de Premier League, après n'en avoir inscrit qu'un dans ses 18 premiers.

La victoire des Toffees s'est aussi écrite sur une belle parade de main gauche de Jordan Pickford sur une frappe enroulée de Morgan Rogers (72e), sous les yeux du sélectionneur de l'Angleterre, Thomas Tuchel. Aston Villa restait sur 11 victoires en autant de matches à Villa Park, toutes compétitions confondues.

## NEWCASTLE BUTTE SUR LES WOLVES

Plus tôt dans l'après-midi, Newcastle s'est montré totalement inoffensif sur la pelouse de la lanterne rouge, Wolverhampton (0-0), un coup de mou qui survient après trois victoires d'affilée en Premier League. La perspective d'une

victoire aurait pourtant pu allécher les Magpies (8es, 33 pts) puisqu'elle leur aurait permis de revenir à hauteur de l'actuel cinquième de Premier League, Manchester United (35 pts).

L'équipe au maillot noir et blanc a attendu la 85e minute avant de cadrer pour la première fois, un tir de Bruno Guimaraes puis une tête de Joe-Linton dans la même action (85e), sans inquiéter le gardien José Sa. Cette statistique résume l'après-midi poussive de l'équipe d'Eddie Howe, en difficulté cette saison à l'extérieur.

Wolverhampton poursuit de son côté son redressement avec ce quatrième match sans défaite (trois nuls et une victoire) en championnat, après en avoir subi onze d'affilée juste avant. Au classement, en revanche, l'équipe de Rob Edwards accuse toujours 14 points de retard sur Nottingham Forest (17e, 22 pts), l'actuel premier non relégable qui a accroché le leader Arsenal 0-0 samedi.

## ARSENAL

## Zinchenko va filer à l'Ajax

**N**ottingham Forest va effectivement mettre fin au prêt d'Oleksandr Zinchenko (29 ans, 5 matchs en Premier League cette saison), mais le latéral gauche ne repassera pas par la case Arsenal. Comme l'annonce Fabrizio Romano, les Gunners ont trouvé un accord avec l'Ajax d'Amsterdam pour leur céder l'Ukrainien jusqu'en fin de saison. L'actuel 3e d'Eredivisie prendra en charge son salaire avant son retour à Londres l'été prochain, et sa fin de contrat définitive avec le leader de Premier League.

## SÉRIE A

### L'AC Milan suit le rythme, l'AS Rome assure

**E**n s'imposant sur la plus petite des marges face à Lecce ce dimanche soir (1-0), l'AC Milan est resté dans le rythme du leader de Serie A, l'Inter Milan, et est toujours à trois longueurs de la première place. Une tête de Niclas Füllkrug leur a permis de remporter le match. Plus tôt dans la journée, l'AS Rome s'est rapprochée du podium en battant le Torino à domicile (1-0) grâce à Donyell Malen. Statu quo en tête du Championnat d'Italie à l'issue de la 21e journée : trois points séparent toujours l'Inter Milan et l'AC Milan, vainqueur de Lecce (1-0) dimanche, tandis que l'AS Rome est revenue à une longueur du podium après son succès face au Torino (1-0). À San Siro, le Milan a souffert face au mal classé Lecce (17e) et a dû attendre la 76e minute pour faire la différence. Le salut est venu de l'international allemand Niclas Füllkrug, prêté par West Ham depuis le début du mois, qui a ouvert son compteur lors de son cinquième match en Serie A, trois minutes après son entrée en jeu. Sa semaine se termine bien mieux qu'elle n'avait commencé : selon la presse italienne, la chambre d'hôtel où il loge en attendant de trouver un logement a été cambriolée en son absence pour un préjudice de 500.000 euros en montres et autres bijoux. "Il nous a apporté de la fraîcheur physique et mentale", s'est réjoui son entraîneur Massimiliano Allegri. En enchaînant un 20e match sans défaite en championnat, l'AC Milan (2e, 46 pts) a répondu à son grand rival, l'Inter, leader avec 49 points qui s'était imposé à Udine (1-0) samedi. Derrière le duo milanais, l'AS Rome a réalisé une belle opération en vue d'un retour en Ligue des champions la saison prochaine : en allant battre le Torino (2-0), la Roma a débordé la Juventus Turin, tombée samedi à Cagliari (1-0), et se retrouve en 4e position avec 42 points, à un point de Naples (3e, 43 pts). Il n'aura fallu à Donyell Malen que 26 minutes pour marquer les esprits et son premier but en Serie A. Prêté vendredi par Aston Villa à la Roma, l'international néerlandais a fait trembler les filets du Torino d'une belle frappe. Passeur décisif sur le premier but, Paulo Dybala a définitivement mis KO le Toro à la 72e minute avec son premier but depuis le 26 octobre, seulement son deuxième en championnat cette saison.

## LA FIORENTINA, ENDEUILLEE, GAGNE

En bas de classement, la Fiorentina respire : dans un contexte particulier, au lendemain de la mort de son président et propriétaire américain Rocco Commisso, la Viola est allée s'imposer 2 à 0 sur le terrain de Bologne (8e). Elle a décroché sa troisième victoire depuis août grâce à des buts de Rolando Mandragora (19e) et de Roberto Soriano (45e). Les Toscans qui s'étaient échauffés avec des maillots portant le prénom de leur président, ont tremblé quand Bologne a réduit la marque à la 88e minute, mais ils n'ont pas craqué dans le temps additionnel et se sont offert une victoire importante en vue du maintien. La Fiorentina qui fêtera ses 100 ans la saison prochaine est toujours dans la zone dangereuse, mais a abandonné la 18e place à Lecce qui totalise elle-aussi 17 points. Après avoir vécu une première partie de saison calamiteuse marquée par le limogeage de Stefano Pioli trois mois après son arrivée, elle reprend des couleurs depuis fin décembre, puisqu'elle vient d'enchaîner quatre matches sans défaite (deux victoires, deux nuls). Rocco Commisso, fondateur du groupe Mediacom Communications et propriétaire depuis 2019 de la Fiorentina, est mort aux Etats-Unis dans la nuit de vendredi à samedi à l'âge de 76 ans. La famille Commisso a dès le coup de sifflet final félicité des Etats-Unis l'équipe : "Rocco aurait été fier de vous", leur ont écrit sa veuve et son fils.

APRES UNE COLLISION ENTRE DEUX TRAINS À GRANDE VITESSE

# Au moins 39 morts confirmés en Espagne

Outre le bilan macabre très lourd, cette hécatombe ferroviaire a fait plus de 120 blessés parmi lesquels 48 encore hospitalisés dont 12 en soins intensifs, hier à la mi-journée, selon les services d'urgence.

La mort d'au moins 39 personnes a été confirmée après la collision de deux trains à grande vitesse près de la ville de Cordoue qui s'était produite dimanche dans le sud de l'Espagne, ont rapporté les médias locaux. L'accident s'est produit vers 19h45 heure locale (18h45 GMT) lorsqu'un train transportant 317 passagers sur la ligne Malaga-Madrid a déraillé pour des raisons encore inconnues près d'Adamuz, à environ 20 km de Cordoue, ont indiqué les autorités espagnoles. Le train déraillé a percuté un autre train à grande vitesse circulant sur une voie adjacente entre Madrid et Huelva, provoquant le déraillement de ce dernier. Le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez a exprimé lundi ses sincères condoléances suite à cette tragédie. "Aujourd'hui est une nuit de profonde douleur pour notre pays en raison du tragique accident ferroviaire d'Adamuz", a-t-il écrit sur X. La famille royale espagnole a également présenté ses condoléances aux familles des victimes. Le ministre espagnol des Transports, Oscar Puente, a qualifié la collision de "terrible", ajoutant que les deux derniers wagons du train Malaga-Madrid avaient déraillé et percuté les deux premiers wagons du train venant en sens inverse, les faisant dérailler. Les services d'urgence de la région d'Andalousie ont été déployés sur les lieux, et les habitants ont aidé à transférer les passagers légèrement blessés vers un centre sportif voisin pour leur prodiguer les premiers soins. L'unité militaire

## ITALIE

## Giorgia Meloni qualifie d'"erreur" les droits de douane américains liés au Groenland

La Première ministre italienne Giorgia Meloni a déclaré dimanche que l'imposition par les Etats-Unis de droits de douane aux pays européens au sujet du Groenland était "une erreur". Selon Rai News, Mme Meloni a tenu ces propos lors d'une visite en République de Corée. Elle a déclaré avoir discuté de la question avec le président américain Donald Trump et le secrétaire général de l'OTAN. Soulignant que l'Arctique était une région d'importance stratégique, Mme Meloni a déclaré que l'on devait, dans ce contexte, comprendre la décision de certains pays européens d'y déployer des troupes pour y renforcer la sécurité. Les propos de Mme Meloni font suite à l'annonce par M. Trump samedi selon laquelle les Etats-Unis imposeraient des droits de douane de 10% à partir du 1er février sur les marchandises en provenance du Danemark, de Norvège, de Suède, de France, d'Allemagne, du Royaume-Uni, des Pays-Bas et de Finlande au sujet du Groenland, et porteraient ces droits à 25% à partir du début du mois de juin, à moins que l'on ne parvienne à un accord pour l'achat du territoire par les Etats-Unis. Le Groenland, la plus grande île du monde, est un territoire autonome au sein du Royaume du Danemark, Copenhague conservant le contrôle de la défense et de la politique étrangère. Les Etats-Unis maintiennent une base militaire sur l'île et M. Trump a exprimé à plusieurs reprises son désir de l'acquérir depuis son retour au pouvoir en 2025.

R.I



Ph.DR

d'urgence espagnole a également été mobilisée pour participer aux opérations de sauvetage. Les services ferroviaires sur les lignes concernées seront suspendus au moins jusqu'à mardi, ont indiqué les autorités locales.

L'opérateur ferroviaire Adif a annoncé l'ouverture d'un espace à la gare d'Atocha à Madrid, à Malaga et à Huelva afin de fournir des informations aux proches des

passagers concernés. Une ligne téléphonique dédiée a également été mise en place.

L'accident ferroviaire le plus meurtrier d'Espagne s'est produit en juillet 2013, lorsque 79 personnes ont été tuées après le déraillement d'un train à grande vitesse qui entrait à vitesse excessive dans la ville de Saint-Jacques-de-Compostelle.

R.I

## IRAK

## Announce d'un retrait complet des forces de la coalition internationale

Irak a annoncé dimanche le retrait complet des conseillers de la coalition internationale dirigée par les Etats-Unis de toutes les bases militaires et centres de commandement situés dans les zones contrôlées par le gouvernement fédéral irakien. La Haute Commission militaire, chargée de mettre fin à la mission de la coalition internationale, a déclaré dans un communiqué que les derniers conseillers restants avaient quitté la base aérienne d'Ayn al-Asad et le quartier général du Commandement des opérations conjointes, plaçant ainsi ces sites stratégiques sous le contrôle total des forces de sécurité irakiennes. La première phase de la mission de la coalition militaire internationale, qui visait à combattre l'Etat islamique (EI) dans les territoires fédéraux irakiens, est à présent terminée ; l'Irak a désormais établi une relation bilatérale de sécurité avec les Etats-Unis, a-t-elle précisé. Cette relation sera axée sur la mise en œuvre des protocoles d'entente sur la coopération militaire et le développement des capacités des forces irakiennes en matière d'équipement, d'armement, d'entraînement, d'exercices, de manœuvres et d'opérations conjointes afin de garantir le maintien

de leur capacité opérationnelle face à l'EI, selon le communiqué. La deuxième phase de la mission de la coalition internationale, qui vise à combattre l'EI en Syrie, a débuté. La coordination avec la coalition se poursuivra jusqu'à la défaite totale de l'EI en Syrie, a-t-il indiqué. Samedi, le ministère irakien de la Défense a annoncé que l'armée irakienne avait pris le contrôle total de la base aérienne d'Ayn al-Asad après le retrait des troupes américaines. Située dans la province occidentale d'Anbar, cette base est la deuxième plus grande base aérienne du pays.

R.I

## FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL 2026

## Sous le signe de dialogue dans un contexte mondial complexe

La réunion annuelle 2026 du Forum économique mondial (FEM) s'ouvrira lundi soir dans la ville alpine suisse de Davos, appelant à un dialogue constructif dans un contexte mondial complexe. Une série de publications publiées par le FEM à l'approche de la réunion ont mis en évidence les risques croissants et les pressions à la baisse qui pèsent sur l'économie mondiale dans un monde de plus en plus contesté et fragmenté. D'après les dernières Perspectives des économistes en chef, si les perspectives économiques mondiales se sont légèrement améliorées, l'incertitude demeure. Des facteurs tels que l'évolution de la valorisation des actifs, l'augmentation de la dette, le réalignement géoéconomique

et le déploiement rapide de l'intelligence artificielle devraient continuer à avoir un impact sur l'économie mondiale. Sous le thème "Un Esprit de dialogue", cet événement de cinq jours a attiré près de 3.000 dirigeants et experts du monde entier pour discuter de cinq défis mondiaux urgents, notamment le renforcement de la coopération, la libération de nouvelles sources de croissance et le déploiement de l'innovation à grande échelle et de manière responsable.

Dans une récente interview accordée à Xinhua, le président du FEM, Borge Brende, a souligné le rôle essentiel du dialogue dans le monde actuel. "Le dialogue n'est pas un luxe; c'est une nécessité", a-t-il fait remarquer.

R.I

## INCENDIES AU CHILI

## 15 morts et 50 000 personnes quittent leurs foyers

Au moins 15 personnes sont mortes dans les incendies qui ravagent deux régions du sud du Chili et qui ont contraint plus de 50.000 personnes à évacuer leurs foyers, ont annoncé dimanche les autorités. Les incendies ont fait "au moins 15 morts" et plus de 50.000 personnes ont été évacuées dans les régions de Nuble et du Biobio, à quelque 500 kilomètres au sud de Santiago, la capitale, a déclaré à la presse le ministre de la Sécurité, Luis Correa. Peu auparavant dans la journée, le président du Chili, Gabriel Boric, avait décrété l'état de catastrophe naturelle pour deux régions du sud du pays (Nuble et Biobio) en raison d'incendies de forêt touchant la zone. Les gardes forestiers et les pompiers combattent actuellement 19 incendies à travers le pays, dont 12 dans les provinces de Nuble et du Biobio. Ces dernières années, les incendies de forêt ont durablement touché le pays, en particulier dans le centre-sud du Chili. Le 2 février 2024, plusieurs incendies s'étaient déclenchés simultanément aux abords de la ville de Vina del Mar, à 110 km au nord-ouest de Santiago, faisant 138 morts selon les données actualisées du parquet. Par ailleurs, 16.000 personnes avaient été sinistrées par les incendies, d'après les chiffres officiels.

R.I

## SUD DU PAKISTAN

## Le bilan de l'incendie d'un centre commercial s'élève à 14 morts

Le bilan des victimes d'un incendie qui s'est déclaré samedi soir dans un centre commercial de la ville portuaire de Karachi, dans le sud du Pakistan, s'élève désormais à 14 morts, a annoncé lundi la police. Environ 60 personnes sont toujours portées disparues et les opérations de recherche et de sauvetage se poursuivent, ont déclaré les autorités locales. L'incendie a eu lieu au Gul Plaza, un centre commercial de plusieurs étages abritant plus de 1.200 magasins et situé sur la rue MA Jinnah. Les autorités ont déclaré que la cause de l'incendie n'avait pas encore été déterminée. Les premières évaluations suggèrent qu'il pourrait avoir été déclenché par un court-circuit électrique, mais l'enquête se poursuit.

R.I

## GUATEMALA

## L'état d'urgence déclaré dans tout le pays pendant 30 jours

Le président guatémaltèque Bernardo Arevalo a déclaré l'état d'urgence dans tout le pays pour une durée de 30 jours suite à la vague d'attaques coordonnées contre la police civile nationale, qui a fait au moins sept morts parmi les agents, ont annoncé les autorités dimanche. Cette mesure d'urgence vise à renforcer l'action de l'Etat contre les gangs criminels et à garantir la sécurité publique, a fait savoir M. Arevalo, après que des violences ont éclaté dans le cadre d'émeutes dans des prisons, au cours desquelles des membres de gangs ont pris 46 personnes en otage dans trois centres de détention.

R.I

RENCONTRE LITTÉRAIRE À ORAN

# Le parcours de la défunte écrivaine "Oum Siham" évoqué

*La Maison de la culture et des arts "Zeddour Brahim El Kacem", à Oran, a abrité, dimanche, une rencontre littéraire consacrée à la commémoration du cinquième anniversaire du décès de la défunte écrivaine Ammaria Bilel, connue dans le milieu littéraire sous le nom de plume d'"Oum Siham" (1939-2021).*

Cette manifestation culturelle, organisée par l'association culturelle "Wahie El-Mouthakafine", en collaboration avec la Maison de la culture et des arts, s'est déroulée en présence des amis de la défunte, de plusieurs associations activant dans les domaines de la culture, des arts, du tourisme, des œuvres caritatives et du bénévolat, ainsi que d'une pléiade d'intellectuels et de créateurs issus de divers champs artistiques, et d'un public amateur de littérature sous toutes ses formes. Cette rencontre "s'inscrit dans le cadre d'un hommage et d'un devoir de mémoire envers le parcours de la poétesse et romancière Oum Siham, qui a contribué à l'enrichissement de la scène culturelle algérienne par de nombreuses œuvres littéraires. Elle a également incarné un modèle singulier par sa relation avec



Ph: DR

ses lecteurs et par son soutien aux jeunes créateurs à leurs débuts littéraires", a souligné le président de l'association "Wahie El Mouthakafine", M. Abbes Benmessoud, en marge de la rencontre. La manifestation a été marquée par la projection d'un film documentaire retraçant le parcours littéraire de la défunte Ammaria Bilel, considérée comme l'une des icônes de la littérature dans la capitale de l'Ouest du pays.

La défunte femme de lettres a poursuivi ses études dans plusieurs villes, avant de s'installer à Oran, où elle a achevé son cursus universitaire et obtenu son diplôme à la faculté des lettres et des sciences humaines, en 1973, avant d'intégrer le secteur de l'enseignement en tant que

professeure au secondaire jusqu'à sa retraite. La défunte laisse un riche héritage de recueils de poésie, parmi lesquels Abjadiyat Novembre (L'Abécédaire de Novembre), Zaman Al Hissar (Le Temps du siècle), Zaman Al Wilada (Le Temps de la naissance), Igghtiyal Al Fadjar (L'Assassinat de l'aube), Chahida à la Al àsr (Témoin de l'époque) et Palestine, à travers lesquels elle a évoqué les hauts faits des moudjahidines et des martyrs de la Guerre de libération nationale, ainsi que la lutte du peuple palestinien. Elle est également l'auteure de deux recueils de nouvelles, intitulés Quai beyrouthin et Journaux d'Oum Ali, publiés par l'Entreprise nationale du livre (ENAL), en plus de ses contributions aux pages littéraires de plusieurs quotidiens

nationaux et de la rédaction de plusieurs études littéraires et critiques.

Il est à noter que la défunte était membre de l'Union des écrivains algériens et de l'Union des écrivains arabes et qu'elle a été honorée à plusieurs reprises lors de rencontres littéraires locales, nationales et arabes.

A l'issue de cette rencontre, la "Médaille Oum Siham" a été décernée au journaliste Redouane Klouch du quotidien El Massa, à l'actrice de théâtre Belhocine Amina, ainsi qu'au président du comité de quartier "Miramar", M. Adjroudi Abdellatif, en reconnaissance de leurs contributions dans leurs domaines respectifs et en signe d'encouragement à poursuivre leur engagement au service à la société.

## CÔTE D'IVOIRE

# Une centaine d'objets d'art collectés par un ethnologue allemand restitués et exposés

Entre les années 1930 et 1970, Hans Himmelheber, ethnologue allemand, a sillonné la Côte d'Ivoire en quête d'objets rituels qui fascinaient les avant-gardes européennes. Une centaine de pièces de sa collection, 15.000 photos et une douzaine de films ont été rendus à leur pays d'origine. Si la tendance aux restitutions d'œuvres d'Europe vers l'Afrique s'accélère, un tel geste reste encore rare, selon les experts. Ces chefs d'œuvres Sénono, Dan, Baoulé et Gouro mais aussi des objets de la vie quotidienne de ces ethnies sont désormais exposés à Abidjan et à Man (nord-ouest). Devant les masques, les tortues finement ciselées et autres cuillères cérémoniales, admirés jusqu'alors par le public suisse du musée Rietberg de Zurich - avec lequel l'ethnologue entretenait d'étroits liens, se pressent désormais des écoliers ivoiriens.

Ils sont venus visiter l'exposition "Murmures d'archives", au Musée des Cultures Contemporaines Adama Toungara, à Abobo (commune populaire d'Abidjan) qui retrace jusqu'au 8 mars les pérégrinations du chercheur, décédé en 2003.

24 objets sur les 107 redonnés à la Côte d'Ivoire y sont présentés, aux côtés d'une partie des milliers de photos et de films réalisés par M. Himmelheber et nouvellement numérisés.

### DONATION ENCORE "RARE"

"Hans Himmelheber a toujours acheté

ses objets", explique Michaela Oberhofer, responsable des collections Afrique et Océanie au musée Rietberg. "Mais on ne veut pas faire abstraction du contexte colonial qui forçait parfois les gens à vendre".

Parmi ces objets souvent de très grande valeur, un impressionnant masque cagoule-wabele ou encore un masque de coureur Dan aux traits féminins très fin, en bois noir vernis, aux grands yeux ronds et à la bouche pulpeuse, qui faisait partie des pièces favorites de l'ethnologue.

"Cette donation est très importante car elle permet de diversifier les collections" du Musée des Civilisations d'Abidjan, dépositaire des objets, explique son directeur Francis Tagro. Ce dernier se félicite d'avoir désormais des œuvres des principales aires culturelles du pays dans son institution, actuellement en rénovation et qui doit rouvrir cette année.

En 2025, la Suisse et la Côte d'Ivoire ont conclu un partenariat bilatéral pour encadrer le retour de biens culturels.

### "VOIR LA DÉLICATESSE"

En parallèle de cette restitution, des projets de recherches et des ateliers ont été financés. Les photos et films de Himmelheber ont été projetés dans 16 villages du pays Dan, régulièrement visités par l'ethnologue, pour faire vivre ces archives et "stimuler localement" le désir des jeunes générations de renouer avec des

traditions parfois perdues, selon les mots de son propre fils Eberhard Fischer. "Quelques personnes ont reconnu leurs ancêtres sur les photos et les films, c'était très émouvant", raconte Mme Oberhofer. Scientifique scrupuleux, M. Himmelheber s'attachait à documenter en filmant, enregistrant et photographiant, le parcours, les techniques et le style des artistes, comme le travail sur les masques Yohouré du sculpteur Kouakou Dili qu'il avait rencontré en 1933.

Reconnu aujourd'hui pour ces masques à la bouche fine, au nez allongé et aux sourcils prononcés, certaines pièces ont pu lui être attribuées. "L'art africain est anonymisé", explique Eberhard Fischer. "Mais mon père traitait les artistes aussi sérieusement qu'un Picasso ou un Paul Klee", assure t-il.

"Apprendre à voir la délicatesse de ces œuvres est quelque chose que Hans Himmelheber nous a appris", poursuit-il. De sa dizaine de voyages, l'ethnologue a aussi rapporté des objets d'ornementation, sans utilité particulière, démontrant l'existence d'un "art pour l'art". Parmi eux, des poulettes de métiers à tisser en bois dont les riches décors à tête de femme semblent générer l'utilisation. Certains objets du quotidien, comme des poteries, permettent "de questionner le concept canon que nous avons de l'art africain, qui ne se résume pas aux masques et aux figurines", observe Mme Oberhofer.

ALGER

## Lancement des "Rencontres sur l'action culturelle de wilaya"

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a supervisé, dimanche à Alger, le lancement des travaux des premières rencontres d'évaluation au profit des directeurs de wilaya de la culture et des responsables des établissements sous tutelle, placées sous le slogan "Rencontres sur l'action culturelle de wilaya: de l'administration au management", en vue de fournir les orientations nécessaires et à en assurer la concrétisation effective au niveau local. Dans son allocution d'ouverture au Palais de la culture "Moufdi Zakaria", en présence des directeurs de wilaya de la culture et des responsables des établissements culturels sous tutelle, Mme Bendouda a appelé à accompagner les changements survenus dans les nouveaux concepts des régions culturelles homogènes et diversifiées. Dans ce contexte, elle a indiqué que "la création récente de nouvelles wilayas dans le pays entraînera un changement de la carte culturelle" et que la pratique culturelle doit reposer sur "de nouveaux principes de gouvernance fondés sur la performance, l'efficacité et la capacité à mener des activités afin de faire de la culture un secteur productif". Après avoir rappelé que l'Etat algérien a investi dans la réalisation de nombreuses infrastructures culturelles, telles que les maisons de la culture, les bibliothèques, les théâtres, ainsi que dans la restauration du patrimoine, la ministre a appelé à renforcer l'esprit d'initiative et d'innovation dans les manifestations et activités culturelles. Elle a également plaidé pour un encadrement différent du projet culturel, ainsi que pour l'intensification du travail sectoriel et le renforcement de la coordination entre les établissements au niveau de la même wilaya et entre les différentes wilayas, soulignant la nécessité d'une "coordination entre les différents responsables aux niveaux local, régional et central". "Les performances seront désormais évaluées sur la base de la concrétisation de cette coordination", a-t-elle ajouté.

GALERIE NATURE MORTE DE NEW DELHI

## L'artiste chinois Ai Weiwei expose pour la première fois en Inde

La première exposition en Inde consacrée à l'œuvre de l'artiste chinois dissident Ai Weiwei a été inaugurée jeudi dans une galerie de New Delhi, réunissant quelques-unes de ses pièces les plus célèbres. Ai Weiwei, âgé de 67 ans, est peut-être l'artiste moderne le plus connu de Chine, où il a contribué à concevoir le célèbre stade dit du « Nid d'oiseau » pour les Jeux olympiques de Pékin en 2008. Il est également très critique envers le gouvernement chinois, ce qui lui a valu d'être détenu en 2011 pendant 81 jours. Ai Weiwei a finalement quitté la Chine pour l'Allemagne quatre ans plus tard. L'exposition comprend des sculptures, des installations et des œuvres mixtes couvrant l'ensemble de sa carrière, ainsi que des pièces réalisées en « hommage » à l'Inde. « C'est ma première exposition en Inde... même si elle ne rassemble qu'une dizaine de mes œuvres, elles renvoient à des événements marquants de plus de 20 ans », a déclaré l'artiste, qui n'était pas présent à l'inauguration, dans un communiqué.

## Recette du jour



### Couscous Tfaya aux Raisins Secs et Oignons Caramélisés

#### Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):

Pour le bouillon:  
 - 500 g de viande d'agneau  
 - 1 oignon émincé  
 - 1/2 c-a-c de gingembre  
 - 1/4 c-a-c de curcuma  
 - Pois chiche trempés la veille ou en conserve comme moi  
 - 1 bâtonnets de cannelle  
 - 1/2 c-a-c de poivre blanc  
 - 1 pincée de safran pilé  
 - Sel  
 - Huile d'olive  
 - 1/2 bouquet de coriandre et persil plat  
 - Eau suffisamment pour couvrir la viande  
 Tfaya:  
 - 450 g d'oignon émincé finement  
 - 2 c-a-soupe de sucre  
 - 1 c-a-soupe d'eau de fleur

d'oranger  
 sel poivre  
 1/2 c-a-c de cannelle  
 1/2 c-a-c curcuma  
 1/2 c-a-c gingembre  
 1/2 tasse de raisins secs  
 Couscous:  
 280 g de couscous  
 2 c-a-c d'huile végétale  
 sel

#### Instructions

Commencer par tremper les raisins secs dans de l'eau chaude.  
 Préparer Tfaya:  
 Faire fondre le beurre et faire ajouter les oignons émincés, le sel, le gingembre, curcuma, poivre et cannelle. Faire revenir tout en remuant de temps en temps afin que les oignons n'attachent pas.  
 Verser 1/4 de tasse d'eau et

mélanger le tout. Couvrir et cuire durant 45 minutes environ ou jusqu'à ce que les oignons soient cuits (ne pas oublier de remuer de temps en temps). Egoutter les raisins secs et les ajouter aux oignons.  
 ajouter le sucre, la fleur d'orange, couvrir à moitié la marmite et cuire environ 20 minutes ou jusqu'à ce que les oignons se caramélisent en remuant de temps en temps.

#### Cuire le bouillon:

Dans le couscoussier faire chauffer l'huile d'olive et ajouter l'oignon émincé ainsi que la viande.  
 Faire revenir de tous les côtés. Ajouter les épices (bâtonnet de cannelle, gingembre, sel et poivre, curcuma et safran).  
 Ajouter le bouquet de coriandre et persil.

ajouter l'eau et cuire jusqu'à ce que la viande se détache.

Placer le haut du couscoussier et cuire le couscous comme à vos habitudes ou voir la recette sur le lien en haut de l'article. Je cuits à la vapeur le couscous 3 fois. vérifier l'eau de la sauce si elle se réduit trop ajouter un peu d'eau chaude.

En fin de cuisson ajouter les pois chiche si ce sont des pois chiche en conserve sinon les ajouter en début de cuisson avec la viande.

Dresser le couscous dans une grande assiette creuse. Façonner en cône et creuser un puits. Placer au centre la viande, arroser de sauce. Décorer d'oignons caramélisés et raisins secs.

Décorer d'oeuf bouillit coupé en 4 si désiré.

## Gâteau du Jour

### CORNET



#### INGRÉDIENTS

Pour la pâte:  
 - 03 mesures de farine  
 - 1/2 mesure de smen ou de margarine fondu  
 - 1 verre d'eau de rose  
 - 01 pincée de sel de table  
 Pour la farce:  
 - 2 mesures de fruits secs  
 - 1 mesure de sucre glace  
 - 1 C. à soupe de vanille  
 - 03 œufs  
 Pour le sirop (cherbet):  
 - 3 mesures de miel  
 - 1 mesure d'eau de rose

Dans une terrine, mélanger la farine, la margarine fondu et la pincée de sel, verser ensuite progressivement l'eau de rose jusqu'à obtenir une pâte lisse.

Laisser reposer.

En même temps, préparer



la farce en mélangeant les fruits secs, le sucre glace et la vanille. Humecteur progressivement avec les œufs jusqu'à obtenir une pâte homogène.

Avec la farce, former des boules de 3 cm de diamètre. Les disposer sur un plat saupoudré de farine ou de maïzena pour qu'elles ne collent pas. À l'aide d'un rouleau à pâtisserie, abaisser la pâte à une épaisseur de 3 mm.

Avec un verre à rebord fin, découper des cercles au milieu desquels vous disposerez des boules de farce. Refermer ensuite les bords de manière à former des cornets.

Décorer comme indiqué sur la photo, puis disposer sur un plat saupoudré de farine et mettre à cuire au four à 200°, jusqu'à obtenir une couleur dorée.

Une fois cuits, plonger les cornets dans le sirop tiède, puis décorer la farce avec des fruits concassés.

Présenter dans des caissettes.

## Conseil du jour

### NEZ BOUCHÉ LA NUIT

Dormir avec la tête surélevée

En cas de nez bouché la nuit, il est conseillé de dormir avec la tête légèrement surélevée.

Cela permet de diminuer la pression nasale, accentuée en position allongée.

## Le saviez-vous ?



QUAND VOTRE BANANE DEVIENT MARRONE, CELA SIGNIFIE QUE LES NIVEAUX PLUS ÉLEVÉS D'ANTIOXYDANTS QU'ELLE CONTIENNENT RENFORCENT NOTRE SYSTÈME IMMUNITAIRE ET AUGMENTE LE NOMBRE DE GLOBULES BLANCS, PERMETTANT À NOTRE CORPS DE COMBATTRE LES INFECTIONS ET MÊME LE CANCER. ESSAYEZ DE VOUS EN SOUVENIR LA PROCHAINE FOIS QUE VOUS VOYEZ UNE BANANE AVEC DES TACHES BRUNES ET NE LA JETEZ PAS.

## Bon à savoir !

### LE POLLEN

est un super aliment très bon pour l'organisme. Il renforce les défenses naturelles et favorise le bon fonctionnement du transit et de la flore intestinale. C'est un véritable allié de votre ligne mais aussi de votre peau, des ongles et des cheveux, c'est un fortifiant qui aide à réduire la fatigue.



## Astuce du jour:

### ELOIGNER LA POUSSIÈRE DE SES MEUBLES

Dans un spray d'environ 500 ml, versez : -200 ml de vinaigre blanc -1 cuillère à soupe d'huile végétale -1 cuillère à soupe de savon

noir -Le reste d'eau pour diluer le tout ! Mélangez bien et aspergez un chiffon. Passez sur vos surfaces poussiéreuses : magique !

## CITATION DU JOUR

«Ce n'est pas grave si vous avancez lentement, du moment que vous ne vous arrêtez pas.»

## Le Courrier

Quotidien national d'information  
Édité par l'Eurl Millénium Presse

**Siège social :**  
Maison de la presse Kouba - Alger  
R.C. : N° 01 B 00 151 30  
**Compte bancaire :**  
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

**Directeur de la publication-gérant :**  
Ahmed TOUMIAT  
**Administration-publicité :**

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

**Rédaction :**

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

**Composition :**

PAO Le Courrier d'Algérie

**POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER**  
A : l'Entreprise Nationale de communication,  
d'édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

**Impression :**  
- Centre : SIA - Est : SIE  
- Ouest : SIO

#### Nos bureaux régionaux

**Tizi Ouzou :**  
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

**Oran :** 6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

**Bouira :** Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrieralgerie@yahoo.fr redaction\_courrier@yahoo.fr

# Les courses en direct



**HIPPODROME KAID AHMED - TIARET**  
**MARDI 20 JANVIER 2026 - PRIX : RIHLA - PS.AR.NEE**  
**DISTANCE : 1 000 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30**  
**QUARTÉ - QUINTÉ**

## Un 2 en 1 de qualité modeste

Les passionnés de la discipline auront le regard fixé ce jour vers l'hippodrome de Tiaret où se disputera le prix Rihla support des partis quarté et quinté sur une distance très courte de 1000m. une épreuve réservée aux chevaux de 4 ans et plus de race arabe pure, n'ayant pas totalisé la somme de 21.000 DA depuis le 1er juillet 2025 en gains et places, surcharge de 1 kg par tranche de 4000 DA sur la même période, se distingue par son plateau homogène et sa condition plutôt modeste. Douze concurrents sont attendus au départ dont l'ensemble des engagés se présente sur le même pied d'égalité sans réelle hiérarchie établie pour les raisons suivantes. En premier lieu, la catégorie des chevaux présents qui est vraiment modeste et deuxièmement la distance qui est très courte. Donc, tout mauvais départ risque d'hypothéquer les chances des coursiers. Le profil général du lot ne permet toutefois pas de tirer de véritables lignes solides. L'absence de références fiables chez la majorité des partants brouille les pistes et rend tout pronostic délicat comme souvent dans ce type de confrontation. La prudence est de mise dans les choix de jeu avec un recours conseillé aux combinaisons élargies pour espérer déjouer les pièges d'une arrivée potentiellement inattendue. En conclusion, quelques outsiders discrets ces derniers temps mais bien placés au poids et associés à des jockeys expérimentés pourraient venir brouiller les cartes à la faveur d'un engagement favorable et d'un parcours limpide des profils qu'il serait risqué d'ignorer totalement dans une épreuve aussi ouverte où l'inattendu n'est jamais exclu.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

1. INITIAL. Nettement mieux placée par rapport à beaucoup de chevaux en présence elle devrait logiquement jouer les premiers rôles.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	A. KOUAOUCI
F. METIDJI	1	INITIAL	M. DJELLOULI	56	3	H. FATMI
HARAS DU PAON	2	GUEDILA D'HEM	F. ABDI	55	11	PROPRIÉTAIRE
AL. FEGHOULI	3	ISTIMARA	H. RAACHE	55	7	PROPRIÉTAIRE
AH. FEGHOULI	4	SOLTAN EL MESK	K. HAOUA	55	12	PROPRIÉTAIRE
HARAS DU MEHAR	5	FILA M'HARECHE (0)	YS. BADAOUI	55	5	PROPRIÉTAIRE
M. ASLI	6	JOUHAINA	R. BELMORSLI	55	9	PROPRIÉTAIRE
F. METIDJI	7	IJTIHAD	HA. EL FERTAS	54	1	PROPRIÉTAIRE
M. ASLI	8	LINA	MD. ASLI	54	10	K. ASLI
HARAS DU MEHAR	9	BISKA M'HARECHE	JJ.AEK. DJELLOULI	54	8	PROPRIÉTAIRE
K. BELARBI	10	FASSY	JJ:KH. BENKHATTO	54	4	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL MESK	11	MOUMAOUIL EL MESK	HO. EL FERTAS	52	6	S. BOUMEDIENNE
F. METIDJI	12	JIANNA	AP:F. BOUBEKEUR	50	2	H. FATMI

2. GUEDILA D'HEM. Cette femelle alezan reste compétitive, reconduite par son jockey fétiche Fethi Abdi, et dans ce lot prenable, elle peut venir réserver une place sur le podium.

3. ISTITMARA. Cette jeune femelle de 4 ans misera sur le métier de son efficace jockey H. Raache au coefficient de réussite élevé dans les parcours de vitesse pour venir déjouer les pronostics les plus établis.

4. SOLTAN EL MESK. Longtemps absent.

5. FILA M'HARECHE. Cette vétérane de la course vient de reprendre les courses après un long arrêt de 3 ans, misera sur l'expérience de son jockey du jour.

6. JOUHAINA. Pas encore confirmée cette jeune pouliche de 4 ans et même cette fois, elle n'aura pas la tâche facile.

7. IJTIHAD. Nul sur toute la ligne, ce pensionnaire de l'efficace écurie F. Metidji.

8. LINA. Seule plaidera en sa faveur son appartenance au crack entraîneur Khaled Asli, car elle n'a guère convaincu lors de ses dernières tentatives, il faudra néanmoins songer à l'inclure dans une longue combinaison.

9. BISKA M'HARECHE. Cette vieille coursière de 12 ans vient de reprendre les compétitions après son absence de 3 ans, cette fois, elle peut venir chambouler l'arrivée.

10. FASSY. Elle a subi que des échecs en terminant dans les abysses du classement malgré la faible opposition, je demeure sceptique sur une éventuelle participation de sa part à l'arrivée.

11. MOUMAOUIL EL MESK. Rien que pour l'efficacité de la maison Haras El Mesk, ce jeune poulain mérite qu'on s'attarde sur ses chances, la surprise du jour.

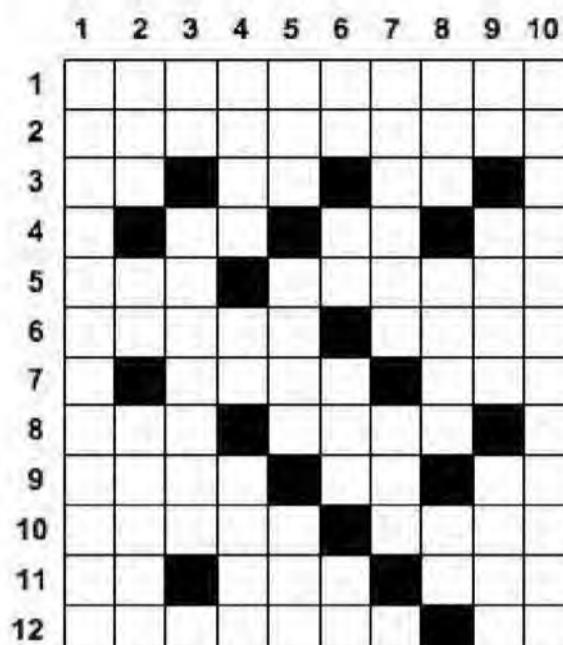
12. JIANNA. Barrée en théorie.

### DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

1. INITIAL - 11. MOUMAOUIL EL MESK - 3. ISTITMARA  
9. BISKA M'HARECHE - 2. GUEDILA D'HEM

### LES CHANCES

8. LINA - 10. FASSY

**Mots croisés****HORizontalement**

1 - Désaccord - 2 - Adoucies - 3 - Signe musical - Roms - Île française - 4 - Réfléchi - Pilote de ligne - En haleine - 5 - Volonté - Rote - 6 - Petit rongeur - Grade - 7 - Jus de raisin - Condamné par la morale - 8 - Changement - Orateur grec - 9 - Irlande - Grugé - Altesse royale - 10 - Vieux salpêtre - Costume indien - 11 - Dans l'attente - Mèche rebelle - Cheville - 12 - Cordage servant à fixer - Sbires d'Hitler.

**Verticalement**

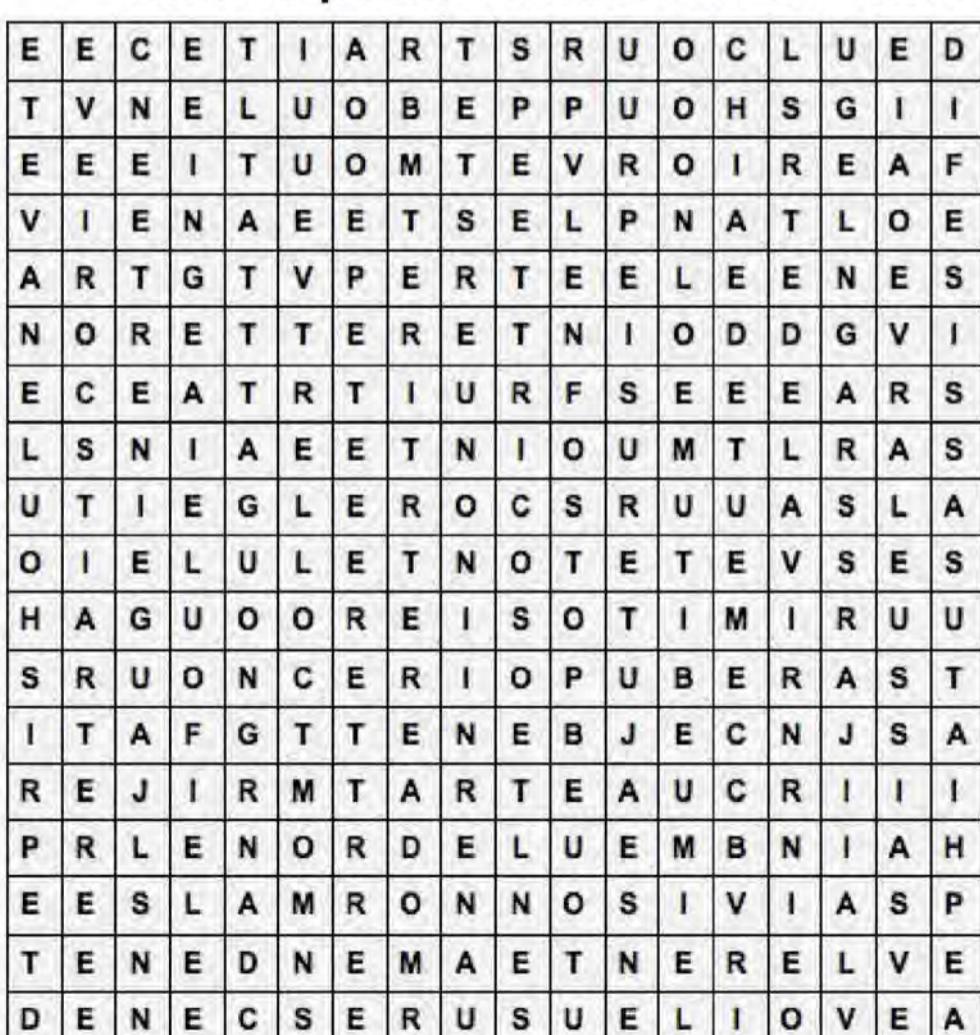
1 - Déséquilibres - 2 - Poisson rouge - À revoir - Pissa - 3 - Noté - Parole d'honneur - 4 - Pronom - Double voyelle - Courses de cycles - 5 - Formation politique en Algérie - Gaine - Ornement décorant la crête d'un toit - 6 - Jeu chinois - Tour symbolique - Demi mouche - À la mode - 7 - Méprise - Dorme d'avoir - 8 - Morte, elle n'a pas connu le jour - Drogue - Astate - 9 - Cérium - Volcan sicilien - Mesures - 10 - Diableries.

**Mots fléchés**

Débauchée	↓	Pilotes de ligne	↓	Portes préjudice Elle crève la toile	↓	Duperie	↓	Foule	↓
Excès	→	Pesées	↓			Rubi-dium	↓	Dévorée	
Entrée	→								↓
À éléver	→			Arsenic	→	Milleu populaire	→		
				Fin de participe		Acerbe			
Regimber	→					Mesure	→		
Dévoreur de livres	→					Aplanit			Chemin
Grosse mouche	→			Bouche à nourrir	→				
Tête de canard	→			Thulium				Bas de gamme	↓
								Protecteur	
				Châtaigne	→			Renvoie	
				Libère le chien					
Direction vigilante	→					Voir à Londres	→		
Signe musical	→					Rouleur sur piste			Fait sauter
				Poisson rouge	→			Personnel	
				De trop				Tantale	
Vague	→					Bouillie	→		
Dévidoir	→					Sonder	→		

**Mots masqués**

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

**Personne qui a la manie de commettre des vols (10 lettres)****Solutions du précédent numéro****MOTS CROISÉS****HORizontalement**

1. Relégation - 2. Aliénée - Ta - 3. Clé - Or - Les - 4. Ce - Émeri - 5. Âme - Aspe - 6. Maie - Mise - 7. Manucure - 8. Étale - Pa - 9. Dé - Ese - Nés - 10. Art - Essors - 11. Grave - Uélé - 12. Eaux - Pâles.

**VERTICAMENT**

1. Raccommodage - 2. Elle - AA - Erra - 3. Lie - Ainé - Tau - 4. EE - Émeute - Vx - 5. Gnome - Casée - 6. Aéré - Mules - 7. Té - Raire - Sua - 8. Lisse - Noël - 9. Ôte - Pe - Perle - 10. Nasse - Cassés.

**MOTS FLÉCHÉS****HORizontalement**

Reprises - Lé - Ta - Mina - Essai - Quart - On - Pur - Arts - Ais - Es - Te - Ôtées - Étés - Sr - Âtre - Sc - Rossa - Âmes - Émis - Priser - Est.

**VERTICAMENT**

Reliquat - Car - Pénuries - Mi - Or - AA - Serrés - le - Râ - Ose - Os - Ètre - As - Ers - Tsé-tsé - As - S.O.S - Trame - Tan - Tee - Is - Étai - Nés - Ost.

**MOTS MASQUÉS**  
**CONTINGENT**

## Risque d'aggravation de la crise humanitaire en 2026 au Yémen

**L**a crise humanitaire au Yémen risque de s'aggraver en 2026 en raison de la persistance de l'insécurité alimentaire et la réduction des financements, a averti lundi l'ONU. La situation est "très, très préoccupante", a déclaré à la presse le coordinateur résident et humanitaire des Nations unies pour le Yémen, Julien Harneis, affirmant que l'organisation s'attend à ce que "la situation empire davantage en 2026" avec "21 millions de personnes concernées". L'année dernière, 19,5 millions de personnes dans le pays avaient besoin d'aide humanitaire, sur près de 40 millions d'habitants, tandis que le plan d'intervention de l'ONU n'était financé qu'à hauteur de 28%, soit 688 millions de dollars. Selon M. Harneis, l'insécurité alimentaire s'aggravait, en particulier sur la côte de la mer Rouge, tandis que le système de santé, soutenu par les Nations unies et la Banque mondiale depuis dix ans, "ne bénéficiera plus du même soutien que par le passé".

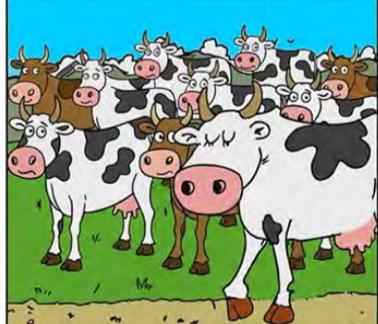
## **Allemagne : 25 blessés dans une collision de 26 véhicules due au verglas**

**V**ingt-cinq personnes ont été blessées dans une collision impliquant 26 véhicules sur une autoroute près d'Essen (Rhénanie-du-Nord-Westphalie), dans l'ouest de l'Allemagne, ont rapporté des médias locaux lundi. L'accident s'est produit dans la matinée, sur une chaussée glissante, ont précisé les mêmes sources. Selon les premières informations, 25 personnes ont été blessées, dont 5 ont été transportées à l'hôpital par précaution. Le premier véhicule impliqué, selon le centre de contrôle, a dérapé à cause du verglas, ce qui a causé une collision avec d'autres véhicules. La circulation est actuellement interrompue.

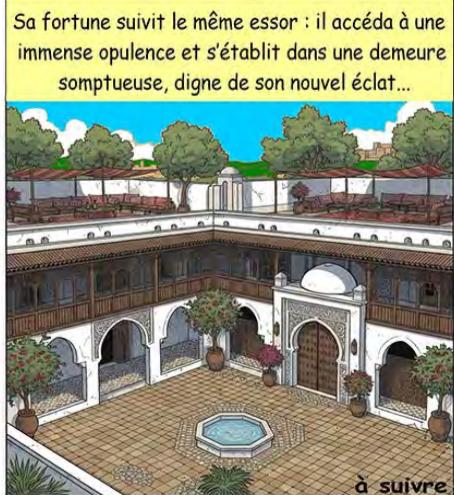
# **EXPRESS-HISTORIQUE**

## C'est bien de rêver(9)

Au fil des années, le temps fit son œuvre : le troupeau de Djeha prospéra, se ramifia, et finit par croître au-delà de toute attente.



Sa fortune suivit le même essor : il accéda à une immense opulence et s'établit dans une demeure somptueuse, digne de son nouvel éclat...



**L**es services de la Sûreté de la wilaya de Nâama ont réussi, récemment, à démanteler un réseau criminel spécialisé dans la commercialisation de substances psychotropes et à saisir 5.430 capsules de psychotropes, a indiqué

dimanche, un communiqué de la cellule de communication de ce corps sécuritaire. La même source précise que l'opération, menée par la Brigade de recherche et d'intervention (BRI), relevant du service de wilaya de la police judiciaire de Nâama

est intervenue à la suite de l'exploitation d'informations parvenues à cette brigade, faisant état d'une activité suspecte d'un groupe de personnes impliquées dans le trafic de substances psychotropes au niveau de la ville de Mécheria (Nâama). En coordination avec le parquet territorialement compétent, les éléments de cette brigade ont élaboré un plan opérationnel rigoureux basé sur la surveillance des déplacements des suspects, ce qui a permis l'arrestation de quatre individus.

appartenant à ce réseau, dont une personne recherchée par la justice. En plus de la quantité de psychotropes précitée, une somme de 86.000 dinars provenant des revenus de ce trafic a été saisie, ainsi que deux véhicules utilisés pour le transport et la commercialisation de ces poisons, a ajouté le communiqué. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Mécheria, conclut la même source.

## **Pluies, neiges et vents violents jusqu'à mercredi sur plusieurs wilayas du pays**

**D**es averses de pluies, des chutes de neige et des vents violents affecteront jusqu'à mercredi plusieurs wilayas, indique lundi un bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de météorologie. De niveau de vigilance "Orange", le BMS pluie concerne les wilayas de Tizi-Ouzou, Boumerdès, Alger, Bouira, Blida et Médéa, avec une quantité estimée entre 20 et 40 mm et ce du lundi à 15h à mardi à 9h. Les averses de pluie sont, également, attendues dans les wilayas de Tipasa, Chlef, Mostaganem, Ain Defla, Tissemsilt, Relizane, Mascara, Tiaret (nord) et Saïda avec une quantité estimée entre 40 et 60 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 80 mm. La validité du BMS s'étalera de lundi à 15h00 à mercredi à 9h.



Les wilayas de Tiaret, Annaba, Skikda, Jijel, Béjaïa, Souk Ahras, Oran, Aïn Témouchent, Tlemcen, Djelfa, Laghouat, El-Oued, Touggourt, Ghardaïa, Ouargla, El Méniaâ, et In Salah seront affectées ce lundi par les averses de pluie. Les chutes de neige concernent les wilayas de Tlemcen, Nâma, Tiaret, Tissemsilt, Sidi Bel Abbes, Saïda, El-Bayadh (nord), Laghouat et

Djelfa, sur les reliefs dépassant les 1000/1100 mètres d'altitude avec une épaisseur estimée entre 5 et 15 cm et une validité du BMS qui court de lundi à 6h à mardi à 12h. Le BMS prévoit, par ailleurs, des vents forts, qui souffleront parfois en rafales, engendrant des soulèvements de sable dans les wilayas de Béchar (nord), Nâama et El-Bayadh avec des vitesses de nord à nord-ouest estimées entre 60 et 70 km/h, atteignant ou dépassant parfois 90 km/h et ce de lundi à 12h à mardi à 12h. Les vents forts affecteront, aussi, les wilayas d'In Salah, Illizi, Djament et Tamanrasset de lundi à 12h à mardi à 1h avec une vitesse d'ouest à Sud-Ouest oscillant entre 60 et 70 km/h, atteignant ou dépassant parfois 80 km/h en rafales avec soulèvement de sable.

# Cinq morts et 189 blessés sur les routes en 24 heures



civile sont intervenus pour une opération d'épuisement des eaux pluviales à l'entrée d'un jardin public dans le chef lieu de wilaya de Laghouat, ainsi que le dégagement de quatre véhicules coincés, suite au cumul de neige au Cap Bourdjiaoua, sur la RN 42 au niveau de la commune de Taklait dans la wilaya de Bordj Bou Arredirdj, selon la même source.

# Démantèlement d'un réseau spécialisé dans le trafic de drogue à Nâama

**Saisie, à Batna,  
de plus de 50 000  
comprimés  
psychotropes**



**L**a Brigade mobile des Douanes de Batna a saisi, en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire, 50.535 comprimés psychotropes de 300 mg chacun, indique un communiqué publié lundi par l'Inspection des Douanes de Batna, qui relève de la direction régionale de ce corps constitué à Constantine. Selon ce document, la saisie a été opérée au niveau d'un point de contrôle routier où 6 individus soupçonnés d'être impliqués dans cette affaire ont été arrêtés et vu leurs moyens de transport, à savoir deux véhicules utilitaires et deux motos, saisis. Cette opération met en lumière "la disponibilité et la vigilance des services des Douanes algériennes dans la lutte contre les différentes formes de contrebande et de criminalité organisée", ainsi que dans "la protection de l'économie nationale et de la santé publique", conclut le communiqué.

MISE

## AUX POINGS

« On a vraiment souffert mais on a montré du caractère et de la résilience. Ça a payé. À un moment on n'était pas d'accord. C'est juste ça. Avant, on a marqué un but qui n'a pas été accordé. On accepte les erreurs de l'arbitre, ça peut arriver. On n'aurait pas dû réagir comme ça mais c'est chose faite. On présente nos excuses au football ».

## **Le sélectionneur du Sénégal, Pape Thiaw**



AU 2<sup>e</sup> JOUR DE SA VISITE OFFICIELLE AU QATAR A L'OCCASION DE "DIMDEX-2026"

## Intense activité de Saïd Chengriha à Doha

Au deuxième jour de sa visite à l'État frère du Qatar, indique un communiqué du MDN rendu public hier, le général d'Armée, Saïd Chengriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a pris part, hier, à la cérémonie d'ouverture de la 9e édition de l'Exposition et la Conférence internationale de défense maritime de Doha "DIMDEX-2026".

PH : DR



**A** l'issue de la cérémonie d'ouverture officielle de cet événement mondial, supervisé par Son Altesse l'Émir de l'État du Qatar, « le général d'Armée a visité, avec la délégation qui l'accompagne, quelques stands de l'exposition, où il s'est enquis du matériel et des équipements exposés, à l'instar des armes et des systèmes d'armes de haute technologie et a suivi attentivement les explications détaillées et les présentations fournies par les responsables des stands », précise le MDN, ajoutant que « le général d'Armée s'est entretenu avec Son Excellence Cheikh Saoud Ben Abderhamne Al Thani, Vice premier-ministre et ministre d'Etat chargé des Affaires de la Défense de l'Etat du Qatar. » A cette occasion, précise la même source, le général d'Armée a exprimé « ses sincères remerciements pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui lui ont été réservés ». Le

Général d'Armée « a également passé en revue les domaines de coopération militaire entre les deux Armées, qui connaissent une dynamique importante sous l'égide des dirigeants des deux pays, et de leur volonté commune de la renforcer davantage et l'amener à son niveau escompté. » De son côté, Son Excellence Cheikh Saoud Ben Abderhamne Al Thani « a mis en exergue le haut niveau de coopération militaire entre les deux pays frères », souligne le communiqué du MDN rapportant qu'à l'issue de la rencontre, les deux parties ont échangé des cadeaux symboliques. Par ailleurs, le général d'Armée a également eu une rencontre fraternelle avec le Général de Corps d'Armée Jassim Ben Mohammed Al Mannai, Chef d'Etat-Major des Forces Armées Qata-

ries, au cours de laquelle « les deux parties ont évoqué l'état de la coopération militaire entre les armées des deux pays et les moyens de la porter à la hauteur des excellentes relations qu'entretiennent l'Algérie et le Qatar, et au niveau des aspirations des dirigeants des deux pays frères », indique le même communiqué. À cette occasion, le Général d'Armée « a salué la qualité des relations algéro-qataries durant ces dernières années, lesquelles ne cessent de connaître un fort essor et une dynamique remarquable. » De son côté, le Chef d'Etat-major des Forces Armées Qataries, « a salué la qualité des relations de coopération militaire bilatérale entre les deux pays frères, tout en exprimant ses vifs remerciements à Monseigneur le Général d'Armée pour avoir répondu favorablement à l'invitation ». À l'issue de cette rencontre, les deux parties ont échangé des cadeaux symboliques, conclut le MDN.

F. G.

## LIBAN-SUD Nouvelles frappes sionistes en violation du cessez-le-feu

**L**es tensions militaires se sont de nouveau intensifiées, hier, dans le sud du Liban, où des avions de chasse israéliens ont mené une série de frappes aériennes contre plusieurs régions, en violation de l'accord de cessez-le-feu en vigueur depuis le 27 novembre 2024. Selon l'Agence nationale de l'information libanaise, les raids ont visé des zones relevant des gouvernorats de Nabatié et du Sud, notamment aux abords des localités d'Ansar, Barghouz et Al-Mohammadiya, dans le district de Jezzine. D'autres frappes ont touché le lit du fleuve Litani, près des villages de Sarira et Barghouz. L'agence a fait état de bombardements particulièrement violents dans la zone comprise entre Ansar et Zrarieh, où des missiles lourds ont provoqué de puissantes explosions, audibles à plusieurs kilomètres à la ronde. D'autres frappes ont également ciblé le lit du fleuve Chatti, près de Loueiza, dans la région d'Iqlim al-Tuffah, ainsi que les environs de Bissalya, Jbaa et la vallée de Kafarmilki, dans le district de Saïda. Parallèlement, une activité aérienne intense a été observée dans plusieurs régions du pays.

M. Seghilani

## SOUS-RIRE

### CAN 2025 : Le rêve d'une deuxième étoile

Avant la CAN



Après la CAN



## LIGNE MINIÈRE EST ANNABA-BLED EL HADBA **Djellaoui exige le respect des délais**

**L**e ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a ordonné l'accélération du rythme des travaux de réalisation de la ligne minière Est Annaba-Bled El Hadba, traversant notamment la wilaya de Tébessa, tout en insistant sur le strict respect des délais contractuels. Lors d'une réunion consacrée au suivi de l'état d'avancement de ce projet stratégique, s'étendant sur 422 km et inscrit dans le cadre du projet intégré du phosphate, le ministre a souligné la nécessité de mobiliser l'ensemble des ressources humaines et matérielles disponibles. Il a également appelé à redoubler d'efforts pour lever les obstacles rencontrés sur le terrain, en coordination avec les autorités publiques concernées, afin de garantir l'avancement normal des travaux.

S'agissant du tronçon Bouche gouf-Souk Ahras-Dréa, long de 121 km, un plan d'action détaillé a été présenté. Celui-ci a fait l'objet d'une évaluation et d'une analyse approfondie, fondées sur le volume des travaux réalisés et le taux d'avancement enregistré sur le terrain.

À cette occasion, Djellaoui a réitéré l'imperatif de lever rapidement les contraintes techniques et organisationnelles, de respecter le calendrier arrêté et d'assurer une mobilisation optimale des moyens humains et matériels. Il a rappelé que les entreprises chargées de la réalisation se sont engagées à honorer les délais contractuels fixés pour ce projet d'envergure nationale.

Sarah O.

## HORAIRES DES PRIÈRES

Mardi 1<sup>er</sup> chaâbane 1447

Dohr : 12h59  
Assar : 15h41  
Maghreb : 18h04  
Îcha : 19h26

Mercredi 2 chaâbane 1447  
Sobh : 06h27  
Chourouk : 07h58

CONSACRÉE À LA  
MÉCANISATION  
AGRICOLE

## Le président Tebboune préside une réunion

**L**e président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion de travail consacrée à la mécanisation agricole, selon un communiqué de la présidence de la République. Lors de cette réunion, précise la même source, le président Tebboune a décidé de créer des coopératives spécialisées dans la location de tous types d'équipements agricoles au profit des agriculteurs, dans le but d'étendre les surfaces agricoles cultivées et d'augmenter la productivité agricole, conformément aux décisions et recommandations du dernier Conseil des ministres. Le Président a également, souligne la même source, décidé de créer un Conseil national de la mécanisation agricole. Etaient présents à cette réunion, le Directeur de Cabinet de la présidence de la République, le Premier ministre, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, le ministre de l'Industrie, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, ainsi que des responsables d'entreprises et d'institutions nationales de fabrication et de production d'équipements agricoles.

R. N.

## HORECA EXPO ALGÉRIE Plus de 90 exposants au rendez-vous

**L**e Salon HORECA Expo Algérie 2026 a ouvert ses portes, hier, au Palais des Expositions (SAFEX) à Alger. Cet événement spécialisé, dédié aux professionnels de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés, réunit plus de 90 exposants provenant de cinq pays. Prévu sur quatre jours, (du lundi au jeudi prochain), le salon offre une plateforme d'échanges et de rencontres entre professionnels venus de divers horizons. Ce dernier constitue une opportunité majeure pour découvrir les dernières innovations, produits et services liés aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration, tout en favorisant le développement de partenariats stratégiques. Il constitue également une vitrine unique pour échanger, nouer des partenariats stratégiques et promouvoir le savoir-faire hôtelier algérien sur la scène internationale. À cette occasion, les participants auront à rencontrer des fournisseurs leaders en équipements de table, de bar et de buffet, ainsi que les dernières technologies en matière de transformation alimentaire, mobilier, literie, technologies, hygiène et bien plus encore. Par ailleurs, le salon met en avant les nouvelles tendances Food & Drinks, à travers la présentation de produits et services répondant aux attentes croissantes des établissements hôteliers et de restauration. Pour rappel, la précédente édition a vu la participation de plus de 5 700 visiteurs professionnels dans le cadre de découvrir les tendances, produits et solutions du secteur.

L.Zeggane